



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 84 - MAI 2002 - 2,20 EUROS

BOULEVERSEMENT SUR LES BOULEVARDS

Le projet de réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart a été présenté.



Le projet prévoit d'aménager le terre-plein central pour les piétons, avec une piste cyclable de chaque côté et des espaces végétaux. Mais la principale innovation est la réduction rigoureuse de la surface réservée à la circulation automobile. Et les bus rouleront à gauche... (Voir page 3)

Le festival Attitude 18, cinquième édition : semblable et différent

(Page 5)

Un écolier de Ste-Isaure élu à l'Assemblée

(Page 13)

La télé non conforme de la cour du Maroc

(Page 18)

Portrait : Clémentine, coiffeuse à domicile

(Page 24)

Méto Barbès : l'escalier d'accès fermé en septembre pour un an

(Page 17)

La présidentielle dans le 18e

(Page 6)

Le contrat de sécurité d'arrondissement

(Page 8)

On ne sait pas quand le trou des Deux-Nèthes sera bouché

(Page 13)

Le point sur la rénovation du quartier Amiraux-Simplon

(Page 15)

Un administrateur provisoire pour le restaurant littéraire

(Page 16)

Le bulletin d'abonnement est en page 21.

D7 Fol Jo 32713



Les handicapés ont-ils le droit de voter ?

Un de nos lecteurs, M. Denis Piquenet, qui depuis longtemps se bat pour les droits des handicapés, et notamment pour l'accessibilité des lieux publics, des commerces et des immeubles aux personnes en fauteuil roulant, nous signale que le bureau de vote de la rue Jean-François-Lépine, où il vote lui-même, n'était pas accessible à ces personnes.

«Elles n'ont donc pas pu voter, nous dit-il, à moins d'amener avec

elles quelqu'un qui puisse les porter comme un paquet... mais elles n'avaient pas forcément quelqu'un de disponible pour cela, et pas forcément envie d'être traitées comme des paquets.

C'est un exemple du non-respect de la législation sur l'accessibilité des lieux publics, et c'est à mon avis un manquement aux droits de l'homme, c'est une discrimination entre les citoyens.»

Prostitution des mineures

«Je voulais vous parler d'un sujet grave que vous ne traitez jamais. J'ai découvert il y a quelques jours seulement que les boulevards Barbès et Ornano étaient occupés le soir, par une quantité impressionnante de prostituées africaines, dont certaines ne semblent pas avoir 18 ans. Ce phénomène est récent et je remarque qu'il s'amplifie de semaine en semaine.

Je pense que votre rôle est non seulement d'en informer vos lecteurs mais également d'interpeller les pouvoirs publics et en particulier le ministre de l'Intérieur qui est également premier adjoint au maire du 18e. Je suis persuadé qu'il est au courant mais qu'il n'en a rien à faire. Quel bel exemple pour les enfants de ces quartiers ! Je pense que ceci mériterait de votre part une lettre ouverte au ministre ainsi qu'à notre maire du 18e.»

Jacques Cuvillier

Note de la rédaction : Nous avons abordé ce problème dans nos numéros d'octobre et de décembre 2001, auxquels nous vous renvoyons. À l'époque, cette prostitution s'était installée à l'angle du boulevard Barbès et de la rue de Sofia. Puis elle a disparu de cet endroit. Nous nous demandions si c'était dû à l'action de la brigade de répression du proxénétisme. Il ne le semble pas ; car, comme vous le signalez, cette prostitution est réapparue plus au nord sur le boulevard Barbès, et sur le boulevard Ornano – et, comme certaines des filles sont les mêmes, on

peut supposer que c'est le même réseau de proxénétisme qui est à l'œuvre.

M. Vaillant est-il au courant ? C'est à lui qu'il faut le demander. Le rôle d'un ministre de l'Intérieur n'est pas de se tenir au courant de ce qui se passe dans toutes les rues de toutes les villes, mais il est aussi un élu du 18e...

Pour notre part, nous avons exprimé clairement notre hostilité envers les réseaux de trafic d'êtres humains, à plus forte raison quand il s'agit de mineures.

Marcel Aymé

«Merci pour votre article sur le centenaire de la naissance de Marcel Aymé, découvert avec plaisir dans votre livraison de mars. Mais il faut ajouter que la nouvelle d'Aymé, *Traversée de Paris*, est meilleure que le film qui en a été tiré.»

Nicolas Parisot

Lèche-vitrine ?

«La lettre "Terrasses de café" que *Le 18e du mois* a publiée en mars ne m'a pas fait plaisir, et votre choix de la publier non plus. Il y a bientôt vingt ans que des riverains rament pour qu'un nouvel aménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart soit programmé, élaboré dans la concertation, et mis en chantier. Maintenant que le but approche, cette lettre peut être vue comme une contribution à la concertation ou une mise en boîte euphorique, mais il y a aussi risque qu'elle passe pour un rejet, appelant la remise en cause du projet... (...)

Je rétorquerai que pour lécher des vitrines, il faut pouvoir s'en approcher, qu'il y a de meilleures senteurs que la mousse des gaz d'échappement, que la limitation de vitesse des piétons supposerait qu'ils puissent encore se mouvoir sur les trottoirs. (...) L'utilité de certaines interdictions prend son sens dans le simple respect de ses semblables. Ceux qui transfigurent leur inimmuable quotidien dans des illusions poétiques, du genre "bain de foule" pour "indescriptible cohue", "lèche-vitrine" pour "fripes à la pelle", "mousse en terrasse" pour "embouteillage en tout genre", "étalage" pour "boutique de cul", reçoivent la déception que leur désertion mérite...»

Jean-Paul Marolla

Note de la rédaction : Le fait qu'une lettre soit publiée dans notre page *courrier* n'implique pas qu'elle exprime la position de la rédaction. Nous nous efforçons, dans cette page, de donner un reflet de la diversité des opinions.

Quant à la lettre que vous critiquez, nous ne l'avions pas comprise comme une remise en cause de l'aménagement

des boulevards, mais comme une réaction d'humeur contre le risque de voir tout réglementé, de voir les interdictions se multiplier à l'excès. C'est une façon de sentir qui est partagée par beaucoup de gens, il est normal qu'elle s'exprime.

Encore la Poste

«Je suis d'accord avec votre article sur le bureau de poste de la rue de Clignancourt [voir n° 83]. La file d'attente, ce n'est déjà pas drôle pour les gens ordinaires, mais pour les personnes âgées (j'ai 75 ans), c'est un calvaire.

La Poste fonctionne mal. Un exemple : en décembre 2001, je commande un livre au Club du livre comme je le fais depuis plusieurs années. Fin janvier, ce club me téléphone en me disant que l'article commandé leur a été retourné, et me demandant si je maintiens ma commande. Je la maintiens. Au bout de trois semaines, toujours rien. Je téléphone au Club du livre, même topo, le colis leur a été retourné, du coup la commande est annulée. Or je n'ai même pas eu le bulletin de passage m'invitant à aller le chercher à la poste.

Je me rends à la poste rue de Clignancourt pour signaler le fait. On m'envoie rue Duc. Je vais rue Duc, là on me dit qu'il faut que je m'adresse rue de Prony. J'y vais. Ils enregistrent ma réclamation, mais pas de nouvelles.

J'attends un autre colis d'un autre correspondant, je suis inquiète.»

Mme G. L.

Propreté

«Je voudrais dénoncer la saleté de nos rues, et spécialement d'un lieu situé rue Tchaïkovski, juste à côté de l'école maternelle, qui n'est presque jamais nettoyé : une petite butte avec une pelouse, une sorte de lieu oublié, dégoûtant. Depuis cinq ans, avec d'autres parents, et avec l'ancienne directrice de l'école, nous nous sommes battus pour obtenir que ça soit nettoyé, mais les services se renvoient la balle, le responsable du service de la propreté dit que cela dépend des parcs et jardins, et on n'aboutit pas.

C'est vrai qu'il y a des gens qui déposent leurs ordures n'importe où, on dirait même que certains viennent faire crotter leurs chiens exprès devant l'école. Mais pourquoi ne nettoie-t-on pas ? Nous ne sommes pas dans un quartier favorisé...»

Annick Parent

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

• E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr Internet : www.paris18.net/dixhuit

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Florence Blondel, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Edith Canestrier, Nathalie Cardailhac, Virginie Chardin, Cendrène Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Christelle Destors, Florence Dighiero, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Naïri Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédaction en chef pour ce numéro : Noël Monier. • Directeur de la publication : Christian Adnin.



Pisseur

Ça se passe à la Goutte d'Or. Un matin, je trouve Abed, des gants de catoutchouc aux mains, agenouillé sur le seuil, frottant le sol avec un chiffon. Il m'explique : «Ce n'est pas la première fois que je suis obligé de nettoyer ainsi, à cause des gens qui pissent contre la porte.»

Il raconte qu'il y a quelques jours, il en a surpris un en pleine action. C'était un gars qu'Abed avait déjà vu assez souvent dans le quartier. Abed a demandé : «Si j'allais pisser, moi aussi, devant ta porte ou devant la porte de tes parents, tu dirais quoi ?» L'autre a bredouillé de vagues explications : «J'avais une envie pressante, il n'y a pas d'urinoirs...»

– «Tu pouvais aller au bistrot au coin, tu te payais un café et tu allais aux toilettes, ou bien tu te retenais le temps de rentrer chez toi, a dit Abed. Le quartier deviendra quoi, si tout le monde fait comme toi ?»

L'autre a dit : «C'est sûr que je ne l'aurais pas fait dans le 16e...» Alors Abed : «Ah ? C'est bien ! Toi, tu réserves tes cadeaux à tes frères !»

René Molino

PETITES ANNONCES

■ Vends collection revue **100 Idées** numéros 1 à 180 en parfait état Tél. : 01 42 54 73 79 et 01 42 29 31 26.

■ Reprise du **yoga**, tous les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 à l'école **Charles Hermite** (près de la Porte d'Aubervilliers). Inscriptions sur place. Renseignements : association *Pluriel* 18, au local inter-associatif (48 bd Ney) le mardi de 18 à 19 h, et par téléphone : 01 40 37 73 36.

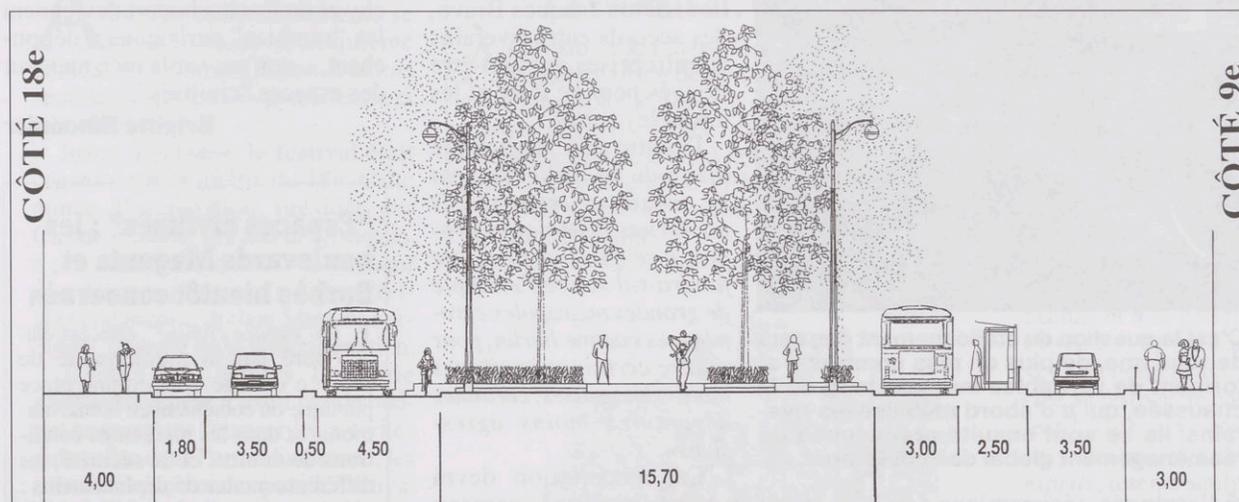
■ Vous voulez travailler votre voix ? L'association *Singulière Compagnie*, 17 rue de Clignancourt, propose une formation vocale, liée à la pratique des arts de la scène. Atelier mensuel, stage en juillet, créations. Tél. 06 08 99 15 61.

Le Soleil du Maroc

LE RESTAURANT OUVRE SES PORTES
Tous les jours midi et soir
86 bis rue Lepic
Tél. 01 42 51 25 51

Le réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart : un projet très audacieux

Plus que deux files réservées à la voiture, l'une pour la circulation, l'autre pour le stationnement et les livraisons ; circulation des bus à gauche ; mise en valeur du terre-plein pour les piétons ; pistes cyclables... C'est un audacieux partage de l'espace sur les boulevards qu'a décidé le Conseil de Paris. Un bouleversement, qui satisfait les uns et provoque la colère des autres.



Plan de coupe d'un boulevard après le réaménagement. Sur la partie droite, on voit comment se présentera la chaussée aux emplacements des arrêts de bus. Le séparateur (qui normalement mesurera 0,50 m, ainsi qu'on le voit à gauche) s'élargira ici à 2,50 m, empiétant sur le reste de la chaussée, et du coup la file réservée au stationnement et aux livraisons sera supprimée à ces endroits sur quelques mètres.

Les boulevards de Clichy et de Rochechouart vont devenir le premier "espace civilisé", pour reprendre la terminologie de la municipalité parisienne (voir l'encadré page 4). Ainsi en a décidé le Conseil de Paris par le vote d'une délibération, le 8 avril dernier. Les trois kilomètres qui mènent de la place Clichy à la station Barbès (sur une largeur moyenne de 42 mètres) vont être réaménagés de fond en comble. Objectif n° 1 : réduire de façon drastique la circulation automobile pour offrir un nouveau partage de l'espace public au profit des piétons, autobus et vélos.

Au-delà, il s'agit, disent les concepteurs du projet, de diminuer les nuisances et pollutions, de revitaliser l'espace, notamment son terre-plein central par l'apport de végétation, et de renforcer l'activité commerciale et la vie locale, de faire de ces boulevards des lieux conviviaux où il fera bon flâner.

Sus à la bagnole !

Première mesure de taille, si l'on peut dire : la réduction de moitié de l'espace dédié à l'automobile. L'élargissement de 0,50 m des trottoirs grignotera les voies réservées à la voiture, à laquelle on ne laissera que deux files : l'une pour sa circulation, l'autre pour son stationnement.

Le reste de la chaussée sera consacré aux bus. Leurs couloirs, en site propre, seront aménagés, de

chaque côté, le long du terre-plein central. Les bus circuleront donc à gauche, ce qui constituera une première à Paris.

Mais comme ils ouvrent leurs portes à droite, il faudra en conséquence organiser, aux arrêts, des quais à droite pour la desserte des passagers. Le séparateur de voie s'élargira, au niveau des arrêts, en une plateforme d'une largeur minimale de 2,50 m (voir plan ci-dessus). Ces nouveaux arrêts de bus formeront comme une chicane, une excroissance sur la voie, obligeant l'automobiliste à lever le pied et à faire un écart. À la hauteur de ces arrêts, le stationnement le long du trottoir sera interdit, ne laissant que la file de circulation des voitures.

Les cyclistes circuleront sur le terre-plein central. Qu'on se rassure ! Il n'est pas prévu de gymkhana au milieu des piétons, mais des pistes cyclables aménagées sur les bords latéraux, les bas côtés du terre-plein, en jouant sur leur déclivité importante pour en faire un espace réservé aux vélos. Ces pistes seront en outre isolées de l'espace piétons par des barrières végétales.

Le démarrage des travaux, d'abord sur la portion Clichy - Blanche, est prévu fin 2002. Ils dureront une bonne année. Coût estimé : 12 millions d'euros, incluant la rénovation de l'éclairage et le réaménagement complet du terre-plein.

Il paraît évident que ces décisions audacieuses correspondent à une volonté de la nouvelle municipali-

té de Paris, qu'on a déjà vu se manifester dans d'autres quartiers : réduire la place consacrée à la circulation des voitures privées dans Paris, favoriser transports en commun, piétons et cyclistes. C'est un objectif politique de fond, à l'heure où les scientifiques presque unanimes signalent les conséquences néfastes, pour l'avenir de la planète, des émissions des "gaz à effet de serre". L'utilisation de la voiture se trouvant contrariée, les automobilistes en tireront-ils les conséquences et choisiront-ils d'autres moyens de déplacement ?

Des commerçants furieux

S'il convient de noter la détermination du Collectif des riverains des

boulevards, qui a été très actif pour demander un réaménagement, et d'associations comme l'ADDM (Association de défense de Montmartre et du 18e), Déclit 17/18, Paris-Barbès, tout est loin d'être réglé dans le meilleur des mondes possibles, et il y a des opposants.

La dernière des réunions de concertation avait eu lieu le 19 décembre 2001, regroupant élus et associations des 9e et 18e arrondissements. Des commerçants y avaient participé, mais à titre individuel. C'est après cette réunion, en février dernier, qu'un groupe d'une centaine de commerçants et particuliers s'est constitué en une Association du pied de la Butte.

Celle-ci compte en majorité des hôtels, des cafés et restaurants des boulevards et du quartier des Abbesses, des salles de spectacle comme le Moulin rouge, la Cigale, l'Élysée-Montmartre, le Trianon, le Divan du monde, le Théâtre de Dix Heures, les Folie's Pigalle, Michou, ainsi que le Musée de l'érotisme, la Fondation Boris-Vian (qui gère une salle d'expositions et de rencontres cité Véron), des magasins comme le Monoprix de la place Blanche, le supermarché Champion ou la pharmacie Pigalle, et deux associations de commerçants déjà formées, l'ACA pour le quartier Dunkerque-Gérando-Trudaine et l'ACB 9e/18e pour les boulevards.

« Ces boulevards ne sont pas n'importe quels boulevards ! Ils sont dédiés aux touristes de province et de l'étranger qu'il faut accueillir dans de bien meilleures conditions. Ils viennent pour visiter et ce n'est pas depuis le terre-plein central qu'ils vont faire du lèche-vitrines ou attendre l'ouverture de la salle de spectacle ! », nous dit en substance Jacques A. Barigant, un des diri-

(Suite page 4)

CREATIVE TOUR...

le partenaire de vos vacances réussies à prix doux !

- Séjours • Circuits • Croisières • Formules jeunes et familles...
- Billeterie avion • Train et ferries

43, rue Caulaincourt 75018 Paris

Tél. : 01 53 06 62 00 - Fax. : 01 53 06 62 01

E-mail : creativetour@wanadoo.fr

Ouvert : lundi au samedi inclus
de 9h 30 à 12h 30,
de 14h à 18h 30 (samedi 17h)

CREATIVE
TOUR | L'Art du Voyage ...

(Suite de la page 3)

geants de la nouvelle association. Cette dernière demande un élargissement des trottoirs d'au moins 2,50 m pour la circulation piétonne (pas seulement les 0,50 m prévu), mais également de l'espace sur la chaussée pour permettre aux véhicules de livraison de stationner et aux cars de déposer leurs clients devant les hôtels et lieux d'attraction.

Mais Jacques Bravo, maire du 9e, déclarait le 8 avril : «*Pas question de revenir sur ce qui a été démocratiquement décidé et de permettre aux hôtels notamment d'assurer la pose et la dépose permanente de leurs clients au pied de l'hôtel ! Bien entendu nous poursuivons le développement d'un transport des touristes se substituant aux autocars.*» C'était lors de la conférence de presse donnée par Denis Baupin, adjoint au maire de Paris chargé des transports et de la circulation, en compagnie des maires du 9e et du 18e. Annick Lepetit (18e) précisait, elle, que l'activité touristique sur les boulevards aura tout à gagner d'une requalification globale de l'espace.

Terre-plein : crottoir, dortoir ?

«*À quoi bon créer des pistes cyclables pour les quelques rares vélos qui passent par jour du fait de la pollution ?*» argumente l'Association du pied de la Butte, partant du constat actuel, sans vouloir considérer qu'il s'agit précisément, en réduisant la circulation automobile, de réduire la pollution. Elle préconise que les deux-roues puissent circuler dans les couloirs de bus.

Et elle demande la création sur le terre-plein central d'une contre-allée de stationnement. Car, selon elle, se garer le long du trottoir, alors qu'il n'y a qu'une seule voie de circulation, ralentira considérablement la circulation, peut-être même l'empêchera à certains moments, créant ain-



C'est la question du stationnement des cars de tourisme, de plus en plus nombreux et formant de véritables murs au long de la chaussée, qui a d'abord mobilisé les riverains. Ils se sont ensuite préoccupés du réaménagement global des boulevards.

si l'asphyxie - économique - de la Butte Montmartre et, dit-elle, de tout le secteur nord de Paris.

Il s'agirait donc, pour la nouvelle association, de diminuer l'espace réservé aux piétons et aux cyclistes sur le terre-plein. Elle préconise aussi de renoncer à sa revégétalisation pour qu'il ne devienne pas une aire de repos pour "populations indésirables", et à tout le moins un immense crottoir pour chiens.

Arguments réalistes ? corporatistes ? peut-être, chez quelques-uns, arrière-pensées électorales, comme pouvaient l'indiquer les tracts diffusés par la nouvelle association et appelant à perturber une réunion PS

le 17 avril au *Trianon* ?

Quoi qu'il en soit, la concertation devra reprendre sur le développement économique des deux rives des boulevards, notamment celui du "pôle musique", l'ensemble des activités liées à la musique particulièrement présentes dans le nord du 9e, que ce soit sous la forme d'établissements de spectacles, de magasins d'instruments, ou de studios d'enregistrement et de production. Selon Jacques Bravo, des accords entre riverains et entreprises devront être trouvés pour ne léser ni les uns ni les autres.

D'autre part, a ajouté le maire du 9e, «*s'il convient de conserver les activités nocturnes historiques propres à ce quartier, peut-être faudra-t-il suivre l'exemple de grandes métropoles européennes comme Berlin, pour rendre certaines enseignes moins tapageuses, certaines devantures moins agressives.*»

La concertation devra aussi se poursuivre sur le contenu du terre-plein central - quels éléments végétaux planter, quels types d'activités susciter - et sur des accès mieux matérialisés vers les voies transversales nord et sud.

Les formes de la concertation

Elle devra lever la difficulté que constituera le passage de la place du Delta : les bus devront à cet endroit passer d'un côté à l'autre de la chaussée, la trémie de remontée du métro vers le viaduc aérien ne permettant pas le maintien du dispositif à gauche entre cet endroit et le carrefour Barbès. Difficulté qui a été «*identifiée*», disent les élus.

Autant de questions qui, selon Annick Lepetit, pourront faire l'objet de prochains conseils de quartier communs au 9e et au 18e, et des discussions à mener avec un chef de projet de la direction de l'urbanisme, s'appuyant sur les compétences d'un architecte, d'un paysagiste et d'un sociologue qui, ainsi que l'a annoncé Denis Baupin, vont être rapidement nommés sur le projet.

Restera ensuite, mais l'avenir est là un peu plus lointain, à aménager la place Clichy et le carrefour Barbès. Pour que les boulevards de Clichy et de Rochechouart deviennent les "ramblas" parisiennes, débouchant... non pas sur la mer, mais sur des espaces "civilisés".

Brigitte Bâtonnier

"Espaces civilisés" : les boulevards Magenta et Barbès bientôt concernés

Un "espace civilisé", concept élaboré par la municipalité de Paris, c'est une voie ou une place publique où cohabitent en bonne harmonie et dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, les différents modes de déplacements : piétons, personnes à mobilité réduite, rollers, cyclistes, autobus, taxis, automobilistes, véhicules de livraison et deux roues motorisés. Le parti choisi par la Ville est d'aménager, sous le terme d'*espaces civilisés*, les grands axes structurants, souvent lieux de conflit. Après les boulevards de Clichy et Rochechouart, et sans que cette liste soit exhaustive, le boulevard Magenta puis le boulevard Barbès devraient devenir à leur tour des "axes civilisés".

Des places de stationnement pour les autocars

Une réunion de concertation sur le transport des touristes s'est tenue le 16 avril à la mairie de Paris. On y a parlé, entre autres, du site de Montmartre pour lequel le dispositif suivant a été retenu :

- À court terme : maintien de l'aire actuelle de dépose-reprise le long du lycée Jacques-Decour (15 minutes par opération), avec surveillance permanente pour empêcher le stationnement. Information des chauffeurs pour les guider vers les parkings disponibles. Amélioration de l'accès du parc Cardinet et, en cas de saturation, guidage vers le parc Pershing (porte Maillot).

- Projets 2002-2003 : création de quarante emplacements de stationnement dans les rues Jean-Cocteau (18e) et Pierre-Rebière (17e). En juin prochain, trente emplacements seront libérés pour les cars de touristes près du parc de la Villette. Création de services d'informations pour les chauffeurs (parkings, itinéraires...) et d'un titre de stationnement journalier, un forfait qui permettra l'accès à l'ensemble des parkings.

TROIS QUESTIONS... au Collectif des riverains des boulevards

Créé en 1997, le *Collectif des riverains des boulevards de Clichy et de Rochechouart* s'était donné deux objectifs : la suppression du stationnement permanent des cars de tourisme sur les boulevards et le réaménagement global de ces boulevards. Il n'a pas ménagé sa peine pour faire connaître ses revendications : pétitions, affichage de pancartes aux fenêtres des immeubles, opérations de blocage du stationnement des cars, fêtes des boulevards, etc. Il compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, habitant tant le 9e que le 18e. Geneviève Deboichet et Jean-Paul Marolla répondent aux trois questions du 18e du mois.

- Quels sont selon vous les points forts et les points faibles du dispositif ?

- Ce projet répond à notre attente, car il aborde le nouvel aménagement

des boulevards sous un aspect global comprenant la voirie, les trottoirs, le terre-plein, les places, la réglementation. Il renforce les transports en commun, donne leur place aux piétons et aux modes de déplacement alternatif à la voiture, interdit le stationnement permanent des cars et améliore l'écoulement du trafic automobile. L'embellissement des boulevards se fait donc au bénéfice de tous les usagers.

- Comment doit se poursuivre la concertation selon vous ?

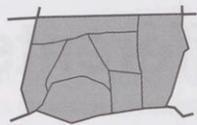
- Ainsi que la municipalité s'y est engagée, nous demandons que les réunions reprennent rapidement, car nous avons des propositions à faire concernant la circulation des piétons, la configuration des places, le mobilier urbain, la réglementation, les plantations, l'éclairage nocturne, la signalisation routière, les parkings

des deux roues. Sur ces points, une campagne de pétition est en cours.

- L'interdiction de stationnement des cars de touristes est-elle respectée actuellement ?

- La situation s'est améliorée, elle est loin d'être parfaite. Pour fonctionner, le réaménagement à venir doit être complété par la mise en place de parkings pour autocars aux portes de Paris et dans Paris et de dispositifs de gardiennage et de repos pour les chauffeurs (ndlr : voir ci-contre). Il faut créer les moyens de substitution d'acheminement des touristes. Les transports en commun doivent jouer un rôle de premier plan.

Ces mesures permettront une harmonisation de la réglementation dans Paris, car on constate que le stationnement illégal des cars - encore existant sur les boulevards - essaime vers d'autres lieux.



Attitude 18, cinquième édition, du 28 mai au 9 juin : semblable et différent

Le festival n'est plus organisé par la mairie. Recentré sur quatorze jours, se déroulant dans quatre lieux principaux, il offre du théâtre, de la danse, de la musique. Et aussi des "poteaux des esprits" et un "arbre à masques".

Attitude 18, le festival culturel du 18^e arrondissement, se déroule, pour sa cinquième édition, du 28 mai au 9 juin, à la fois semblable aux années précédentes et très différent.

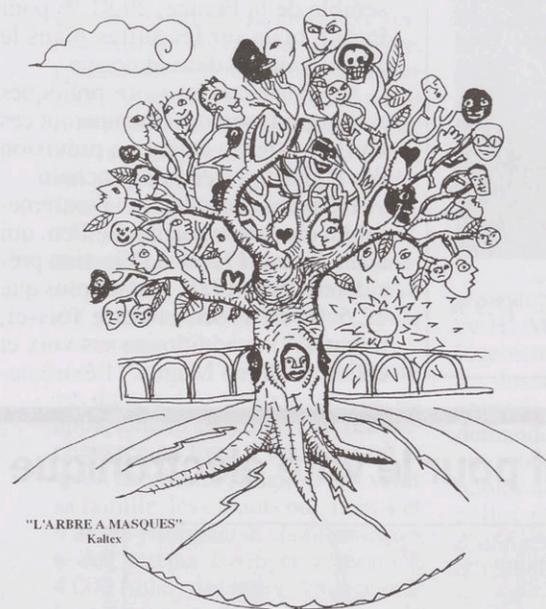
Jusqu'à présent, le festival était organisé par la mairie du 18^e. Cette année, l'association, présidée par Claude Boucher (du *Bus des femmes*), a pris entière autonomie. «Il ne s'agit pas d'une rupture mais d'une décision commune», déclare Mina de Suremain, chargée de la programmation.

Jusqu'à l'an dernier, la mairie d'arrondissement n'avait pas de budget propre pour financer les activités culturelles dans l'arrondissement ; les subventions obtenues pour le festival (ministère de la Culture, région, mairie de Paris) lui permettaient d'aider financièrement les associations qui y participaient. Maintenant, avec la nouvelle municipalité de Paris, les mairies d'arrondissement disposent d'une dotation pour l'animation culturelle de proximité, ce qui leur permet de subventionner des actions culturelles tout au long de l'année. La mairie du 18^e n'a donc plus besoin d'Attitude 18 et de son financement propre pour sa politique culturelle, explique Mina de Suremain.

Ainsi, le festival prend cette année une allure différente : il est recentré sur quatorze jours au lieu de trente, et sur quatre lieux essentiellement, le *Lavoir moderne parisien*, le *Petit Ney*, les *Arènes de Montmartre* et le chapiteau *Larue foraine*. Les spectacles seront moins nombreux mais dureront plus longtemps (jusqu'à six jours au lieu de deux jours maximum l'an dernier). Ils seront exclusivement

Le carnaval, le 1er juin : tout en rouge

À l'initiative de *Paris-Macadam*, comme les années précédentes, et avec la participation de nombreuses associations du 18^e, le carnaval donne rendez-vous le 1er juin en quatre points : à 15 h 15 à la Porte Montmartre (angle rue Binet - avenue Porte-Montmartre), place de Torcy à la Chapelle, square Léon à la Goutte d'Or, et à 16 h devant la mairie, place Jules-Joffrin. Final de 17 h 30 à 20 h place des Abbesses. Participation d'artistes de rue de l'arrondissement... et des habitants. Une condition : être vêtu de rouge.



Le projet d'arbre à masques des Kaltex

professionnels et, au lieu de privilégier les artistes, amateurs ou pro, du 18^e (ce que peut faire maintenant toute l'année la mairie) le festival s'ouvre aux créateurs d'ailleurs. La programmation 2002 a pour thème «auteurs contemporains étrangers».

Les artistes locaux ne sont pas

exclus, et à la galerie *Cargo 21* (21 rue Cavé), étroitement associée au festival, le collectif *Kaltex* va réaliser des *poteaux des esprits*, totems sculptés destinés à être emmanchés dans les petits poteaux (potelets) qui bordent les trottoirs, ainsi qu'un «arbre à masques», fabriqué avec les habitants, petits et grands. Ceux-ci sont invités à participer en mai à des ateliers où ils réaliseront chacun deux masques, style arts premiers, dont l'un sera porté par son auteur (ou un membre de sa famille ou un ami) lors du carnaval, le samedi 1er juin, et l'autre sera «offert» à l'arbre. Ce dernier, sorte de grande sculpture arborant les masques réalisés comme autant de feuilles vivantes, sera lui aussi du défilé du carnaval.

Le festival s'ouvre lundi 27 mai à 18 h 30 à la mairie en musique, en compagnie de *Baïfall Dream & the Human Tribe*. Ensuite, place au théâtre du 28 mai au 1er juin avec quatre pièces en simultané. Puis place à la danse du 3 au 8 juin. Parallèlement, et tout au long du festival, il y a des lectures littéraires au *Petit Ney* et de la musique dans les jardins de l'hôpital Bretonneau. Tout se termine dimanche 9 juin par une *Fiesta latina*.

Le programme complet d'Attitude 18 est disponible à la mairie, dans les lieux de programmation, à *Cargo 21*, à la *Halle Saint-Pierre* et auprès des associations du 18^e auxquelles il est adressé.

□ Attitude 18, 7 rue Myrha. Informations, réservations : 01 53 41 41 80

Voir page 22 les programmes pour le mois de mai.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ 11-12 mai : La Commune libre

La *Commune libre de Montmartre* organise une «fête des déclarations d'amour... avec humour». Inscriptions au 01 46 06 79 56. Samedi 11 mai, 9 h à 24 h, et dimanche 12 de 9 h à 20 h, place du Calvaire, place Jean-Baptiste Clément, et devant l'église St-Pierre, stands de produits régionaux et vins.

■ 12 mai : Histoire de La Chapelle

Histoire du quartier et visite commentée de l'église St-Denys-de-la-Chapelle et de la basilique Jeanne-d'Arc, le dimanche 12 mai à 15 h. Gratuit. rendez-vous 16 rue de la Chapelle ou 52 place de Torcy. (01 46 07 35 52.)

■ 15 mai - 15 juin : Les illustrateurs et le cirque

Du 15 mai au 15 juin, la *bibliothèque Maurice Genevoix* accueille une exposition d'illustrateurs de jeunesse sur le thème du cirque (Louis Joos, Elzbieta, Duquennoy, Koechlin, Louchard, etc.). 01 46 07 35 05. Mardi et jeudi 16 h à 18 h, merc. et vend. 12 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h..

■ 30 mai : Rencontre avec Nina Hayat

Les *Amis de Tirésias* organisent un dîner-rencontre avec Nina Hayat, journaliste d'origine algérienne qui a passé son enfance à Paris avant de retrouver son pays, l'Algérie, en 1963. Trois livres d'elle ont été publiés aux éditions Tirésias. Le 30 mai à 20 h, restaurant *Chez Paula*, 26 rue Letort. 16 €. Réserver au 01 42 23 47 27.

■ 1 et 2 juin : Brocante aux Abbesses

La brocante du *Village Lepic-Abbesses*, organisée par l'Association des commerçants, aura lieu samedi 1er et dimanche 2 juin, place des Abbesses, de 10 h à 19 h. Trente brocanteurs professionnels y présenteront une marchandise ancienne, variée et attractive. Rens. : 01 42 58 95 13.

■ 1 et 2 juin : Kermesse à Ste-Geneviève

«*Peintres en fête à Sainte-Geneviève*». La paroisse Ste-Geneviève organise sa kermesse sur ce thème, 174 rue Championnet (métro Guy Môquet ou bus 95 ou 31), samedi 1er et dimanche 2 juin à partir de 11 h. «*Jouer, manger, gagner, s'amuser, se faire des amis, tout cela est au programme.*»

■ 2 juin : Trophée de golf

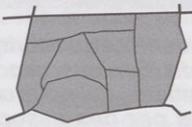
Le *Club Montmartrois* (club de remise en forme) organise, dimanche 2 juin, le *Trophée de Golf Club Montmartrois*, à Chantilly. Pour y associer les habitants du 18^e, y compris les non golfeurs, un jeu-concours est organisé du 5 mai au 1er juin dans les vitrines de 18 commerces : il propose de répondre à des questions simples sur le golf. Rens. : 01 42 54 49 88.

**POUR RÉFLÉCHIR ET AGIR
CONTRE L'ARBITRAIRE
CONTRE LES INJUSTICES
CONTRE LES DISCRIMINATIONS**



Pour nous contacter :

LDH Section Paris 18^e - BP 101 - 75862 Paris Cedex 18
ldh75018@club-internet.fr
<http://www/ldh-france.asso.fr>



Présidentielle : les résultats du 18e différents de ceux de l'ensemble de la France.

Le Pen en recul, la droite aussi, la gauche progresse.

Résultats sur l'ensemble de l'arrondissement

21 mai 2002

Rappel : 1995

Rappel : 1988

Inscrits.....	83 127	Inscrits.....	90 788	Inscrits.....	104 984
Votants.....	57 168	Votants.....	65 921	Votants.....	77 002
Abstentions.....	31,2 %	Abstentions.....	27,4 %	Abstentions.....	26,6 %
Blancs et nuls...	1 189	Blancs et nuls...	1 228	Blancs et nuls..	1 004
Suff. exprimés...	55 979	Suff. exprimés...	64 693	Suff. exprimés..	75 998
Laguiller	4,3 %	Laguiller	6,5 %	Laguiller	2,0 %
Gluckstein	0,4 %			Boussel	0,5 %
Besancenot	5,2 %			Juquin	3,3 %
Hue	2,8 %	Hue	6,0 %	Lajoinie	4,7 %
Mamère	10,0 %	Voynet	4,5 %	Waechter	3,9 %
Jospin	22,7 %	Jospin	28,0 %	Mitterrand	32,7 %
Taubira	5,2 %				
Chevènement ...	6,8 %				
Bayrou	5,4 %	Chirac	27,6 %	Chirac	24,1 %
Lepage	2,2 %	Balladur	12,3 %	Barre	10,9 %
Boutin	0,8 %				
Chirac	17,7 %	De Villiers	2,3 %		
Madelin	3,8 %	Le Pen	12,5 %	Le Pen	17,9 %
		Cheminade	0,3 %		
Mégret	1,1 %				
Le Pen	11,2 %				
Saint-Josse	0,4 %				

Si l'élection présidentielle s'était déroulée seulement dans le 18e, le second tour aurait opposé Lionel Jospin, arrivé en tête dans tous les quartiers, à Jacques Chirac. Jean-Marie Le Pen était loin derrière.

Les chiffres du premier tour dans le 18e ont été très différents de ceux de l'ensemble de la France. Chez nous comme ailleurs, les abstentions se sont révélées très nombreuses (31,23 %), et même plus nombreuses que la moyenne (27,86 % pour l'ensemble de la France, 29,81 % pour Paris), mais sur les autres plans le 18e n'était pas dans la norme.

Nul doute que les partis politiques de l'arrondissement examineront ces chiffres attentivement en prévision des législatives de juin prochain.

Première constatation : l'extrême-droite chez nous recule. Le Pen, qui avait obtenu 17,9 % à l'élection présidentielle de 1988, n'avait plus que 12,5 % en 1995, et cette fois-ci, même si l'on additionne ses voix et celles de Bruno Mégret¹, l'extrême-

droite n'atteint plus que 12,3 %. (Le 18e reste cependant à Paris l'arrondissement où l'extrême-droite enregistre ses meilleurs chiffres.)

À gauche, le score personnel de Jospin est certes en recul par rapport à 1995, et encore plus par rapport à Mitterrand en 1988. Mais si l'on additionne les scores des candidats de la "gauche plurielle", on constate que Jospin + Mamère + Taubira + Hue = 40,7 %, au lieu de 38,5 % en 1995 (Jospin + Hue + Voynet).

Si l'on ajoute Chevènement, on arrive à 47,5 %. Certes, le positionnement de Chevènement était ambigu, mais il appartient tout de même à la gauche, sa carrière en atteste, et une bonne partie de son électorat aussi ; dans le 18e, sa représentante fait partie de la majorité de gauche au conseil d'arrondissement.

Si, en plus, on additionne les voix de l'extrême-gauche à celles de la gauche parlementaire, on totalise 57,4 %, au lieu de 45 % en 1995. Or on sait que traditionnellement beaucoup d'électeurs d'extrême-gauche se reportent, au second tour, sur le candidat de la gauche parlementaire, même quand les formations trotskistes refusent d'appeler à ce report.

Inversement, le total de la droite parlementaire est en déclin dans le 18e : Chirac + Bayrou + Madelin + Lepage + Boutin = 29,9 %, au lieu de 39,9 % en 1995 (Chirac + Balladur, sans même compter De Villiers) et 35 % en 1988 (Chirac + Barre).

Si on y ajoute l'extrême-droite, on arrive à 42,2 %. Mais, après l'affrontement du deuxième tour de la présidentielle, il est difficile de faire des pronostics sur le report des voix d'extrême-droite lors des législatives. Il semble même probable que, si le candidat FN a la possibilité légale de se maintenir, il le fera, provoquant une triangulaire défavorable à la droite. (Mais il devra avoir 12,5 % des inscrits au premier tour pour pouvoir se maintenir au second, c'est la loi.)

À l'intérieur des blocs

À l'intérieur de ces blocs, on peut faire des constatations intéressantes.

Les thèmes de l'écologie semblent avoir de plus en plus d'écho : portés en 1988 et 1995 par les seuls Verts, ils l'étaient cette année par deux candidats, Noël Mamère et Corinne

1. Nous nous basons ici uniquement sur les pourcentages : les comparaisons en nombres de voix ne seraient pas significatives en raison de la diminution du nombre d'électeurs inscrits.

La mairie du 18e, site expérimental pour le vote électronique

I-Votronic, la machine à voter du "troisième millénaire" : ainsi se présente un engin expérimental, testé dimanche 21 avril, lors du premier tour de la présidentielle, au bureau de vote n° 1 du 18e, situé dans la mairie, seul site en France à bénéficier de cette innovation.

Plus de bulletins au nom des candidats, plus d'isoloir, plus d'urne, plus de dépouillement manuel, fini tout cela. Vous vous présentez avec votre carte d'électeur, on la vérifie, on vous enregistre, puis on vous donne un *bip*. Vous allez alors vers une machine, comme il y en a dans les gares pour choisir sa destination et acheter un billet. Vous insérez le *bip* dans une fente. Le tableau s'éclaire, «*Bienvenue*», puis s'affichent les seize noms de candidats en ordre alphabétique. Vous appuyez votre doigt sur un nom, vous confirmez (si vous n'êtes pas sûr-e, si vous vous êtes trompé-e, vous pouvez recommencer, toujours comme dans les distributeurs de billets) et, finalement vous poussez un bouton rouge «*Vote*». C'est tout. Vous rendez le *bip*, et au suivant.

Attention, ce n'était qu'un test. Les électeurs du bureau n° 1 ont voté réellement selon les méthodes traditionnelles, qui seules font foi pour ce scrutin, mais ils étaient conviés à

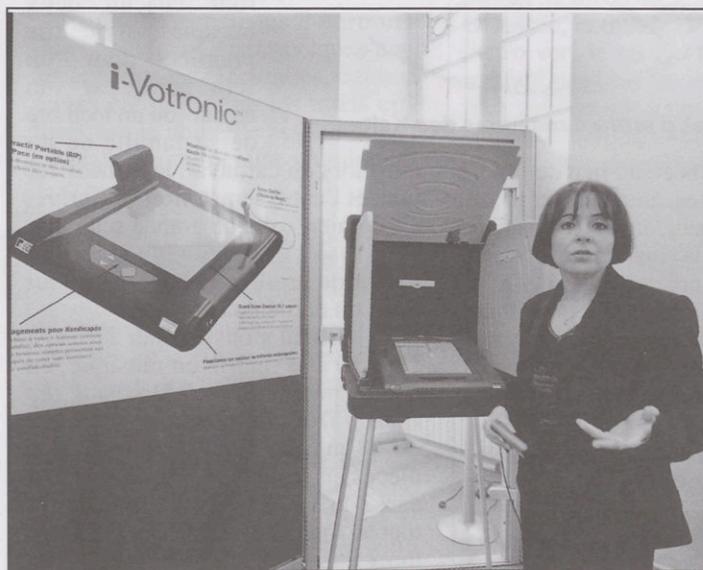


Photo Christian Adnin

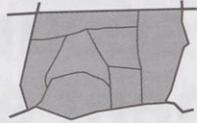
La gérante de la société RDI présente à la mairie du 18e la machine à voter mise au point par cette entreprise.

venir ensuite tester la machine qui, selon ses concepteurs, devrait être mise en service réellement d'ici deux à quatre ans.

La plupart des électeurs se sont prêtés au jeu et beaucoup ont également donné leur avis sur un cahier mis à leur disposition à cet effet à la sortie du bureau de vote : «*facile*», «*simple*», «*très pratique et rapide pour le décompte des voix*», «*efficace*»... ils étaient majoritaires à se dire conquis par l'innovation, mais pas tous. Il y eut des réserves : «*Ça*

manque de poésie», «*perte de convivialité*», «*et la symbolique dans tout ça ?*». Il y eut aussi des rejets absolus : «*déshumanisant*», «*répugnant*», et des inquiétudes : «*Est-ce vraiment fiable ?*», «*Et s'il y avait une panne, un dysfonctionnement ?*», et des interrogations : «*Avez-vous pensé aux illettrés, aux vieux, à ceux qui voient mal ?*»

Il y eut enfin un commentaire enthousiaste : «*Super, méga, giga, trop, je suis le premier enfant qui a voté !*» ■



Lepage, qui font ensemble 12,2 %. Ajoutons que cette fois-ci, plusieurs autres candidats avaient fait place dans leur campagne à ces thèmes (sans toutefois leur accorder la même priorité), notamment Olivier Besancenot.

Il faut noter le très bon score de Christiane Taubira, 5,2 %, très supérieur à son score national (2,3 %). En revanche, le recul du PC dans le 18^e est plus net que sur le plan national.

A noter aussi, à l'extrême-gauche, que le candidat de la LCR, Olivier Besancenot (habitant du 18^e), a nettement devancé Arlette Laguiller dans l'arrondissement.

Des phénomènes qui ne sont pas propres au 18^e expliquent en partie ces résultats. Pour ne prendre qu'un exemple, une étude nationale de l'institut Louis Harris après le premier tour (publiée dans *Libération*) indique que 13,9 % des 18-24 ans ont voté pour Besancenot, et seulement 1,8 % pour Arlette Laguiller (dont l'électorat se trouve surtout chez les 35-65 ans).

Quartier par quartier

Si on examine les résultats du premier tour dans le 18^e quartier par quartier, les points forts et les points faibles des différents courants semblent être à peu près les mêmes que lors des élections municipales de l'an dernier, ce qui n'est pas surprenant. (Voir l'analyse dans *Le 18^e du mois*, avril 2001.)

Le Pen obtient la plupart de ses meilleurs résultats dans les cités du nord de l'arrondissement, sans toutefois y progresser par rapport à 1995. Il en est de même pour Arlette Laguiller. (Ce qui toutefois n'autorise pas à les regrouper dans un même ensemble statistique : l'écho qu'ils rencontrent est dû en grande partie, pour l'un comme pour l'autre, au même sentiment d'abandon, d'exclusion, mais leurs réponses politiques sont opposées.)

L'électorat de Jospin reste très comparable à celui de la liste PS-PC lors des municipales de 2001. Dans les quartiers du 18^e où les problèmes de l'insécurité sont le plus présents, comme à la Goutte d'Or (Château-Rouge) et à La Chapelle, le martèlement de ce thème pendant la campagne n'a guère fait baisser la gauche ; si certains de ceux qui ont multiplié les manifestations sur ce thème ces derniers mois avaient des arrière-pensées électorales, ils en auront été pour leurs frais.

Les Verts semblent avoir légèrement amélioré leur répartition géographique ; ils restent cependant faibles à La Chapelle.

La LCR, qui était surtout présente l'an dernier dans quelques quartiers spécifiques, principalement la Goutte d'Or et le bas Montmartre (Abbesses, rue de Clignancourt), a maintenant, peut-être en raison du profil de son candidat, un écho plus large ; elle arrive même devant *Lutte ouvrière* dans certains bureaux populaires de La Chapelle et des cités du boulevard Ney.

Noël Monier

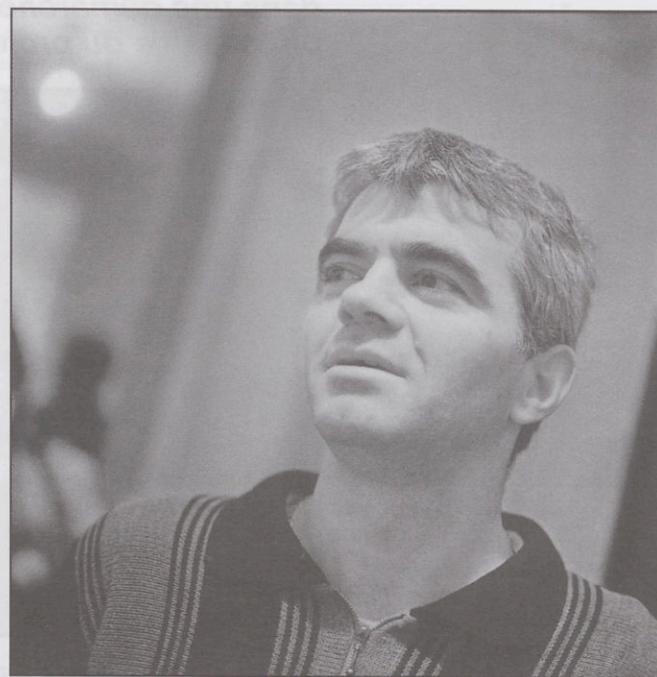
Depuis six ans, la famille de Muris, réfugié bosniaque, vit dans 28 m²

Dossier N° XX96... Comme l'indique le numéro du dossier (fictif hors les deux derniers chiffres), les démarches de Muris pour obtenir un logement HLM décent et adapté à son cas commencent en 1996. Il est arrivé de Bosnie-Herzégovine deux années auparavant, avec une vingtaine de grands blessés transportés en France pour se faire soigner et prothésiser.

«Jusqu'en 1994, j'étais chauffeur routier. Je vivais à Gorazde avec ma femme et mes deux enfants. Quand j'ai appris qu'un village voisin avait été attaqué par les Serbes, je suis parti avec mon car pour aider les gens à fuir. Un tank serbe a tiré sur le car, bilan vingt-deux morts. J'ai perdu mon bras droit, ma jambe gauche, j'ai failli perdre la droite, fracturée en cinq endroits. J'ai passé deux années à l'hôpital, dont quinze mois immobile, la jambe en l'air. Durant une année j'ai été sans nouvelles des miens, toute communication étant bloquée.»

Au sortir de l'hôpital, Muris trouve, dans le 18^e arrondissement, un appartement de 28 m², un rez-de-chaussée au fond d'une cour où le soleil ne pénètre jamais. Il fait venir sa famille, les enfants ont alors 4 et 9 ans et partagent la chambre étroite des parents. Le loyer se monte à 4 000 francs par mois, "mangeant" les trois-quarts du seul salaire de la famille, celui de son épouse.

Commencent alors les démarches pour l'obtention d'un logement HLM, à Paris de préférence compte tenu des difficultés de Muris à accéder aux transports en commun :



Christian Admin

Muris. Arrivé en France en 1994.

Il avait été blessé lorsque des soldats serbes avaient tiré sur le car qu'il conduisait.

assistante sociale de la mairie, office HLM, OPAC, ALGI (Aide au logement pour les grands invalides), les dossiers datés, remplis, signés, envoyés, remis à jour, renvoyés, les demandes de rendez-vous avec les autorités compétentes, les interminables attentes dans les couloirs et celles plus interminables encore d'une réponse afin d'être sûr que la demande a bien été prise en compte, que le dossier n'est pas perdu... Mais les seuls courriers qui lui parviennent exigent, en termes identiques aux précédents, de remplir un formulaire de "remise à jour". Daté, signé...

Voilà six ans que le dossier Muris s'enlise quelque part dans les

bureaux, sous une pile d'autres dossiers. La plupart de ses compatriotes réfugiés en France ont trouvé logement et travail. Il ne comprend pas pourquoi, depuis six ans, rien ne bouge pour lui.

Aujourd'hui Muris a 39 ans, les enfants 11 et 15 ans. Ils sont parmi les premiers de leurs classes et la fierté de leur père, mais ils partagent toujours, dans des lits superposés, la chambre des parents.

«Quand j'aurai trouvé un appartement, je serai plus tranquille pour chercher un travail, même à temps partiel.» Muris range ses papiers dans un classeur devenu volumineux au fil des années.

Michel Cyprien

Voici pourquoi on attend debout à la Poste

Dans notre dernier numéro, nous nous étonnions de la suppression, dans les bureaux de poste de Marx Dormoy et de la rue de Clignancourt, des "bornes à tickets" qui distribuaient aux usagers des numéros. Ce système leur permettait d'attendre leur tour en étant assis, et éventuellement (si l'attente devait être longue) d'aller faire une course en attendant. Il a été supprimé, et les usagers sont désormais obligés de faire la queue debout entre deux cordons guide-file, sans pouvoir s'asseoir. Or, dans ces deux bureaux, les attentes sont souvent fort longues.

Aux usagers qui protestaient, la direction de la Poste a fourni à cette décision des explications différentes de l'un à l'autre.

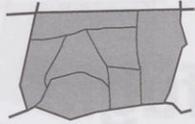
Des postiers travaillant dans ces bureaux nous ont indiqué les véritables raisons. La première est d'ordre financier : la Poste veut économiser les coûts d'entretien et d'alimentation en tickets de ces machines.

Deuxième raison, sans doute la plus importante : il y a, dans l'administration de la Poste, des personnes chargées de mesurer les temps, comme cela se fait dans toute organisation de travail à la chaîne. Celles-ci avaient observé qu'avec le système des tickets, les usagers, lorsque s'affichait leur numéro sur le panneau lumineux, mettaient quelques secondes pour le voir et pour parvenir au guichet. Quelquefois aussi, l'employé au guichet se donnait quelques secondes pour souffler

avant d'appuyer sur le bouton pour appeler le client suivant. Au contraire, avec le système des files d'attente entre deux cordons, chaque usager se précipite dès qu'il voit un guichet se libérer, c'est un réflexe quasi général.

Supprimer l'appel par numéros permet d'accélérer les cadences, et donc d'absorber un trafic accru sans augmenter le personnel.

En faisant la queue debout, l'usager attend donc un petit peu moins longtemps, mais il attend dans des conditions plus pénibles. Le gain est d'ailleurs très peu sensible pour chaque usager ; mais à la fin de la journée, en additionnant les gains de temps sur tous les usagers, cela fait beaucoup. Au détriment des conditions de travail des postiers. ■



Fête du Jeu, faites vos jeux, samedi 25 mai

Le 18^e participe activement, samedi 25 mai, à la *Fête du Jeu* avec des animations à travers tout l'arrondissement, de 14 h à 19 h, organisées pour petits et grands, dehors et dedans, par des associations locales. Un bus historique de la RATP reliera les quartiers tout au long de la fête.

Ainsi, il y aura un jeu de piste organisé avec les *Éclaireurs de France* (départ de la mairie) mais aussi des jeux de société à l'hôpital Bichat, des jeux autour du conte au *Petit Ney* (10 av. de la Porte-Montmartre), des jeux en plein air sur le mail Binet (avec la ludothèque *La Libellule*) et d'autres jeux sous le chapiteau *Larue foraine* (62 rue René Binet). Le Club loisirs du 67 boulevard Ney invite à des jeux solidaires et environnementaux, avec l'association *Planète bleue*.

Dans le quartier Amiraux-Simplon, de 14 h à 18 h, *Simplon en fêtes* invite à des jeux d'adresse au square Henri Sauvage tandis que *l'Échiquier de la butte*, l'Association internationale d'awe et la Ligue de jeu de go invitent à des jeux de réflexion.

À La Chapelle, la ludothèque de l'École normale sociale propose, dans la rue devant le 4 rue de Torcy (ou à l'intérieur s'il pleut), des jeux de société et la découverte du jeu de rôles.

La ludothèque du comité d'entreprise SNCF, 21 rue Ordener, propose des jeux de pions surdimensionnés et des jeux d'adresse.

À la Goutte d'Or, enfin, l'ACE propose des jeux de plein air.

9 mai : Six heures du Petit Ney

Depuis six ans, *Le Petit Ney* organise la course des *Six heures* autour du stade Bertrand Dauvin, à la Porte de Clignancourt, le jeudi de l'Ascension, conjointement avec *Nord Athlétique Cheminots de Paris* et *Championnet-sports*.

C'est, d'une part, une course d'endurance de six heures, donc au-delà du marathon, inscrite au calendrier officiel des courses hors stade de la Fédération française d'athlétisme. Y participent une cinquantaine d'athlètes, de 9 h à 15 h. Remise des coupes par les officiels à 18 h, après que les coureurs se soient vu servir de quoi reprendre des forces.

C'est d'autre part l'occasion d'une fête de quartier. L'après-midi, les enfants peuvent s'initier à l'athlétisme, encadrés par les animateurs spécialisés de la Ligue française d'athlétisme (LIFA) et de *Championnet-sports*. Et des animations (maquillage, orchestre, percussions) sont organisées sur toute la journée.

Le contrat de sécurité d'arrondissement est signé

Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, la police et la justice, mais aussi la municipalité, les écoles, les sociétés HLM, la RATP, les associations dans une démarche de "co-production" de la sécurité : telle est la philosophie du projet.



Noël Monier

La substitut du procureur chargée du 18^e, la maire du 18^e Annick Lepetit, et le commissaire du 18^e, M. Gibelin, signent le "contrat de sécurité d'arrondissement". Autres signataires : le préfet de police, le procureur de la République, le représentant de l'Éducation nationale, etc.

C'est une "première" nationale qu'a connu le 18^e avec la signature du premier *contrat de sécurité d'arrondissement*. Avec l'arrivée de Bertrand Delanoë aux commandes à l'Hôtel de Ville, la nouvelle municipalité parisienne a voulu apposer sa patte au *contrat local de sécurité (CLS)* signé en 2000 par l'ancien maire Jean Tiberi et qui concerne l'ensemble de Paris, en y intégrant une déclinaison *arrondissement par arrondissement*. Le 18^e est le premier à prendre sa place dans ce dispositif.

Le discours de l'équipe municipale développe l'idée que l'insécurité est la première des inégalités sociales. Pour y faire face, les acteurs locaux doivent se mobiliser dans une démarche de "co-production de la sécurité", qui associe les services de l'État (police, justice), la municipalité, les associations, les enseignants, les bailleurs sociaux (sociétés d'HLM), les entreprises de service public (RATP, EDF...). Le *contrat de sécurité d'arrondissement* découle de cette orientation, la même qui est à l'origine du projet de *police urbaine de proximité*.

Action en commun

Il a été préparé dans le 18^e par un large travail de concertation, qui a duré plusieurs mois, entre ces différents acteurs. Des habitudes d'action en commun ont ainsi commencé à se prendre.

Les problèmes rencontrés dans le

qu'habitants, commerçants et associations soient en relation avec les mêmes fonctionnaires de police. C'est ce que le commissaire Gibelin appelle «*politique de fidélisation*». «*Le nouveau dispositif devrait être complètement en place en juin prochain avec une centaine de policiers supplémentaires*», dit-il.

Si le *contrat local de sécurité* parisien signé en l'an 2000 définissait des grandes orientations en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité, le nouveau *contrat d'arrondissement* est défini par treize "fiches action" qui se veulent prioritaires et opérationnelles. Elles se déclinent autour de quatre thématiques : mieux vivre ensemble ; mieux prévenir la délinquance et les conduites à risques ; mieux traiter la délinquance dans la proximité et en temps réel ; et enfin l'aide aux victimes, l'accès au droit et le traitement des violences intra-familiales.

«*L'accent est mis sur le qualitatif. Nous voulons que les interventions aient lieu au bon moment, tout en mettant en place des habitudes d'échange d'information entre les différents acteurs*, explique Serge Fraysse, adjoint chargé de ces questions à la mairie du 18^e. *Dans ce plan, la question de l'accueil des victimes dans les commissariats est centrale, mais la mesure qui me tient le plus à cœur, c'est celle de la "veille éducative" qui vise à lutter contre la déscolarisation au sein des collégiens. L'association Action collégiens, déjà présente dans plusieurs établissements du 18^e, va mettre en place une structure de médiation avec les parents dès qu'ils seront en*

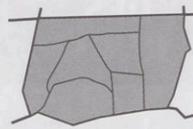


PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



Un lycée d'enseignement général dans le 18^e ?

Inutile, répond l'Éducation nationale



Noël Monier

La suppression des sections d'enseignement général au lycée Rabelais avait provoqué des manifestations en 1998.

Connaissez-vous en France une grande ville de 180 000 habitants (le double de Poitiers, le triple d'Ajaccio) sans le moindre lycée d'enseignement général ? Réponse : le 18^e arrondissement de Paris. Le lycée Rabelais, à la Porte de Clignancourt, a progressivement fermé ces dernières années les sections préparant aux bacs scientifique, économique ou littéraire, pour ne garder que les sections du bac technique.

Considérant l'inégalité entre le nord-est parisien en général et le reste de la capitale en matière de lycées, la sénatrice communiste Nicole Borvo a adressé au ministre de l'Éducation une question écrite sur cette «situation discriminatoire», lui demandant «quelles mesures il comptait prendre pour la mise en place rapide d'un lycée dans le nord-est parisien».

«Faute de candidats»

La réponse est tombée fin mars : c'est non. On déclare que «les lycées de ce secteur rencontrent chaque année des difficultés pour remplir leurs capacités d'accueil, car la demande pour ces établissements est faible». On cite des chiffres : le lycée Colbert (10^e arrondissement) n'est cité comme première option que par 140 nouveaux lycéens, pour une capacité d'accueil de 315 places. Le lycée Voltaire (11^e) n'obtient que 101 voeux pour 415 places, le lycée Bergson (19^e) 69 voeux pour 350 places. Ces lycées reçoivent des élèves les ayant demandé en seconde ou troisième place seulement, ou encore «affectés d'office», mais ils ne font toujours pas le plein. On indique

que Rabelais a dû fermer ses sections générales «faute de candidats». On conclut que «les structures existantes permettent d'accueillir largement tous les élèves du nord-est parisien».

Tout cela est vrai, mais on a tout fait, dans le système éducatif, pour en arriver là. Si Rabelais, par exemple, a vu fondre ses effectifs, c'est bien parce qu'on a dissuadé les élèves de s'y inscrire. «Vous méritez mieux», laissait-on entendre aux meilleurs. «Vous allez plonger encore plus», a-t-on susurré aux plus fragiles.

Et même, quitte à être considéré comme un mauvais esprit, ne peut-on pas penser que certains estiment que les lycées généraux ne sont pas fait pour une certaine population ? À notes moyennes égales, on trouvera normal qu'un élève dont les parents sont d'un milieu dit «élevé» intègre quand même une classe de seconde générale, mais on orientera allégrement un autre, de milieu moins favorisé, vers le professionnel. Les quartiers populaires n'ont donc pas besoin de lycée !

Danielle Berlaimont, candidate PCF dans la 19^e circonscription, vient de revenir à la charge. Elle signale que «la majorité de gauche du Conseil de Paris demande la mise en place d'un groupe de travail Ville-Région-Académie pour l'étude de la réalisation d'un lycée d'enseignement général dans le nord-est parisien». Elle réclame «une politique volontariste» et elle «refuse d'entériner un rabougrissement de l'offre, discriminatoire pour les jeunes de ces quartiers.»

Marie-Pierre Larrivé

face d'un collégien qui décroche et que le dialogue est devenu impossible entre l'institution scolaire et les parents.»

● Mieux vivre ensemble

Il s'agit d'améliorer la qualité de vie et la tranquillité dans les espaces publics, et pour cela initier une véritable culture de partenariat entre les services de la Ville et la PUP, mettre en place des mesures de prévention au plus près du terrain, travailler avec la RATP pour coordonner les actions préventives en surface et en souterrain, ou avec EDF pour les problèmes d'éclairage public...

La volonté est affichée de diversifier et rendre plus visible l'action des agents locaux de médiation sociale (les jeunes en veste rouge que l'on voit depuis quelques temps déambuler dans la rue). Ces emplois-jeunes assurent actuellement 26 des 49 sorties d'écoles du 18^e. Ils peuvent également être appelés à des mis-

en place dans l'arrondissement d'un dispositif de veille éducative (voir plus haut).

Le dernier point concerne le soutien des parents en difficulté dans les fonctions d'autorité et d'éducation, par des structures de médiation familiale.

● Mieux traiter la délinquance dans la proximité et en temps réel

Il s'agit de créer une police plus proche de la population avec la fin de la mise en place de la PUP, et de mieux intégrer dans sa dimension locale l'action des CRS qui peuvent venir en renforts.

● L'aide aux victimes, l'accès au droit et le traitement des violences intra-familiales

La volonté est de travailler sur une meilleure lisibilité des aides aux victimes, juridiques, médicales ou psychologiques. La victime ne doit pas être considérée comme une personne quelconque lorsqu'elle se rend au commissariat pour porter plainte. L'association Aide aux victimes 18^e ouvrira donc une permanence au sein du commissariat central (rue de Clignancourt).

Ce chapitre intègre par ailleurs les violences qui ont lieu dans le cadre de la famille (que cette violence s'exerce des parents sur les enfants, entre parents, ou des enfants sur les parents) et propose d'organiser une médiation familiale spécifique aux conflits rencontrés.

Il s'agit aussi de rapprocher le droit et la justice des habitants en ouvrant un point d'accès au droit, actuellement en préparation (voir l'article dans notre n° 82). Ce sera un lieu d'information pour les personnes rencontrant des problèmes juridiques et administratifs.

Il faut aussi faire connaître les maisons de la justice et du droit créées par le ministère de la Justice. Il y en a trois dans Paris, installées dans le 13^e, le 10^e et le 17^e, on y trouve des consultations juridiques, et des délégués du procureur y siègent aussi pour trouver une réponse aux cas de petite délinquance sans qu'il soit nécessaire d'attendre un jugement.

Nadia Djabali

Les permanences de l'association Aide aux victimes

L'association Aide aux victimes 18^e tient une permanence à la mairie du 18^e tous les mercredis de 16 h à 18 h et les jeudis de 14 h à 16 h 30 (salle des permanences B, rez-de-chaussée). On peut également prendre rendez-vous en téléphonant, aux heures de permanence, au 01 53 41 18 35.

La permanence est ouverte à tous et gratuite. Des bénévoles de l'association sont là pour vous accueillir, vous écouter, vous informer de vos droits, vous expliquer les démarches administratives ou judiciaires à entreprendre. Ils peuvent vous orienter, selon le cas, vers des médecins, des psychologues, des avocats, des magistrats, la police, des services municipaux et sociaux, avec lesquels ils sont en liaison. ■



sions de médiation dans les équipements communaux et scolaires.

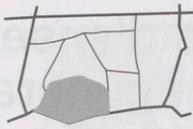
Il a aussi été décidé de développer les dispositifs Ville-Vie-Vacances, mettant en place pendant les vacances scolaires, pour les enfants et les adolescents, des activités de loisirs et sportives, complétant les structures déjà existantes (centres aérés, centres d'animation, associations, clubs sportifs...). Ils ont été expérimentés pendant les grandes vacances, ils devraient être étendus aux petites vacances.

● Mieux prévenir la délinquance

Le premier axe concerne la prévention de la toxicomanie : actions d'information auprès des jeunes, des habitants et des divers acteurs locaux, renforcement de la prise en charge psychiatrique des usagers de drogues, continuité des dispositifs surtout durant l'été.

Le deuxième axe concerne la protection des grands ensembles immobiliers, à travers une meilleure politique de gardiennage et une meilleure adaptation des formes d'intervention de la police.

Le troisième prône le renforcement d'un partenariat police - établissements scolaires, avec le signalement systématique des faits graves, avec une intervention commune auprès des parents et du Parquet de Paris. Et aussi avec la mise



Pour que le Bateau-lavoir s'ouvre aux visiteurs

Une pétition a circulé ce mois-ci aux Abbesses pour demander que le Bateau-lavoir, lieu mythique de Montmartre, devienne plus accessible au public, que les Montmartrois et les touristes puissent au moins entrevoir l'espace situé rue Garreau, et que dans la salle d'exposition incluse dans le bâtiment puissent être organisées des expositions ouvertes aux visiteurs sans que ceux-ci soient obligés de montrer patte blanche.

Le "Bateau-lavoir", jusqu'en 1970, était une vaste bâtisse en bois ouvrant d'un côté sur la place Émile Goudeau, et de l'autre côté (deux étages plus bas en raison de la pente) sur la rue Garreau. Là ont vécu Picasso, Max Jacob, Pierre Reverdy, André Salmon, Juan Gris, Mac Orlan, Modigliani, Van Dongen, d'autres encore, peintres et poètes, qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de l'art.

En 1970, un incendie détruisit le vieux Bateau-lavoir. L'architecte Claude Charpentier a reconstruit à la place un beau bâtiment avec vingt-cinq ateliers d'artistes, devant lequel se trouve, côté rue Garreau, un superbe jardin intérieur. Malheureusement une grille toujours fermée empêche pratiquement de les voir. Au rez-de-chaussée existe un vaste espace d'exposition, très rarement utilisé, et très difficilement accessible même quand il y a des expositions.

Stationnements abusifs rue d'Orchampt

Il y a quelques semaines, un début d'incendie s'était déclaré rue d'Orchampt. Incendie heureusement sans gravité, qui fut vite éteint. Mais si les pompiers avaient dû faire venir leurs camions, ils ne l'auraient pas pu, à cause des autos stationnées des deux côtés des rues d'Orchampt et Ravignan, malgré les interdictions dûment matérialisées, et qui empêchaient le passage de tout véhicule autre qu'une voiture de tourisme.

M. Pierrot, habitant du n° 3 de la rue, a entrepris des démarches pour sensibiliser les pouvoirs publics à ce problème des stationnements abusifs sur la Butte (nombre d'autres rues étroites y sont victimes des mêmes abus) et sur les conséquences dramatiques que cela pourrait avoir. Il demande la mise en place d'un dispositif empêchant ces stationnements. En vain : il n'a pas réussi à obtenir un rendez-vous. Il a donc lancé lui aussi une pétition.

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18e arrondissement

Fontaines et ruisseaux de Montmartre

Sur les pentes de la Butte Montmartre, on trouvait autrefois beaucoup de sources et de ruisseaux, et notamment, sur la pente nord-ouest, deux fontaines abondantes en eau : la *fontaine du Buc* (nom peut-être dérivé du latin *bucca*, bouche), qui se trouvait à la place de l'actuelle place Constantin-Pecqueur ; et la *fontaine Saint-Denis*, qui se trouvait à peu près à l'extrémité de l'actuelle impasse Girardon. Selon la légende, saint Denis, après son martyre, serait venu laver sa tête coupée dans cette fontaine, qui avait donc au Moyen Âge une réputation de fontaine miraculeuse. Une statue de saint Denis, surmontant un petit bassin, en rappelle le souvenir dans le square Suzanne-Buisson.

Plusieurs noms de rues proches évoquent les cours d'eau qui descendaient de ces sources : rue du Ruisseau, rue de la Fontaine-du-But (*but* est une déformation de *buc*)...

• Rue de l'Abreuvoir

La *rue de l'Abreuvoir* était autrefois le chemin par lequel on menait les troupeaux et les chevaux boire à la *fontaine du Buc*.

• Allée des Brouillards

Un chemin reliait la *fontaine du Buc* à la *fontaine Saint-Denis*, il suivait à peu près le tracé de l'actuelle rue Girardon, prolongée par l'impasse Girardon. On l'a appelé *chemin des Fontaines*, puis en 1825 *chemin de la Croix-du-But*, puis en 1846 *chemin des Brouillards* à cause des brumes qui fréquemment, le matin, s'élevaient de ces fontaines, comme on le voit à la campagne au-dessus des mares et des étangs. En 1867, l'administration a donné à cette voie le nom de *rue Girardon* (voir ci-dessous) ; et c'est alors un autre chemin (chemin privé à l'origine) qui a pris le nom d'*allée des Brouillards*, nom qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

• Rue Girardon : encore un sculpteur de Louis XIV

Girardon fut un des grands sculpteurs du règne de Louis XIV. Un peu plus jeune que Puget, un peu plus âgé que Coysevox et Nicolas Coustou (qui tous trois ont aussi des rues à leur nom dans notre arrondissement), François Girardon (1628-1715) a été un des auteurs des sculptures du parc de Versailles (*Apollon servi par des nymphes*, *L'Hiver*, *L'Enlèvement de Proserpine*). Il a réalisé également des bustes de personnalités de l'époque, le *tombeau de Richelieu*, la *statue équestre de Louis XIV* qui se trouvait autrefois place Vendôme

(appelée alors place Louis-le-Grand) et qui fut enlevée et fondue en 1792 pendant la Révolution. Ses œuvres se caractérisent par un goût pour le mouvement, et l'élégance des gestes. Il est mort exactement le même jour que Louis XIV : 1er septembre 1715.

• Place Constantin-Pecqueur : un disciple de Fourier

Constantin Pecqueur, économiste (1801-1887), appartient à la cohorte des *utopistes* qui, au XIXe siècle, s'efforcèrent d'imaginer une cité idéale. Influencé d'abord par Saint-Simon, qui fut en France le premier théoricien des grands travaux de l'ère industrielle, Pecqueur évolua vers la critique de la propriété privée et de la concentration capitaliste. Il devint un disciple de Charles Fourier, dont il développa la théorie des *phalanstères*, coopératives de travailleurs vouées à devenir les cellules de base de la société. Un de ses livres s'intitule *Des améliorations matérielles dans leurs rapports avec la liberté*.

(Voir dans notre précédent numéro, page 20, l'article sur Charles Fourier, à propos du projet de restauration de sa statue.)

• Rue des Saules

Cette rue se trouve indiquée sur les plans du vieux village de Montmartre dès 1672. Elle doit son nom, bien entendu, aux saules qui la bordaient. Le saule, on le sait, aime les lieux humides et pousse volontiers au bord des ruisseaux.

• Carrefour Roland-Dorgelès : "Les croix de bois"

Ce nom a été donné au carrefour de la rue Saint-Vincent et de la rue des Saules, juste à côté du *Lapin agile*.

Roland Lécavelé, qui signait Roland Dorgelès (1886-1973), était autour de 1910 un des habitués du *Lapin agile*, où il retrouvait ses amis Mac Orlan, Carco, Picasso, Max Jacob, André Salmon, etc. Journaliste occasionnel au *Sourire* et à *Paris-Journal*, il menait à Montmartre la vie

des rapins, hésitant entre une carrière de peintre (il avait suivi les cours des Beaux-Arts) ou de poète.

Un canular dont il était le principal auteur fit beaucoup parler : il avait attaché un pinceau à la queue d'un âne, auquel on donna à manger des carottes et du tabac, dont l'animal raffolait. Celui-ci manifesta sa satisfaction en remuant la queue... sur une toile placée au bon endroit ; cela fit un tableau, que Dorgelès baptisa *Et le soleil s'endormit sur l'Adriatique* et qui fut exposé au salon des Indépendants en 1910, signé Boronali (anagramme d'Aliboron).

1914, la guerre, il s'engage comme simple soldat. L'épreuve des tranchées lui inspire un roman, *Les croix de bois*, qui connaîtra un immense succès et manquera de peu le prix Goncourt en 1919 (mais le jury préférera *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, de Marcel Proust). *Les croix de bois* retrace, sans emphase, sans parti-pris démonstratif, l'horreur quotidienne de la vie des "poilus". Cette description, poignante dans sa simplicité, est traversée de moments de joie : passé un certain seuil de misère physique et de terreur, la plus petite chose peut devenir bonheur, une heure de silence entre deux bombardements, une litière de paille propre, le toit d'un gourbi qui ne fuit pas, une conversation avec les copains...

Devenu un écrivain célèbre, Roland Dorgelès publiera trois autres livres sur la guerre (*Le cabaret de la belle femme*, *Saint-Magloire*, *Le réveil des morts*), puis des ouvrages consacrés au souvenir du Montmartre un peu mythique des cousettes et des rapins (*Le château des Brouillards*, *Bouquet de bohème*, etc.) ou à l'illustration d'un certain exotisme colonial (*Sous le casque blanc*, *La route des tropiques*...).

• Rue Juste-Métivier

Comme beaucoup de rues du 18e, la rue Juste-Métivier porte le nom du propriétaire des terrains sur lesquels elle a été ouverte.



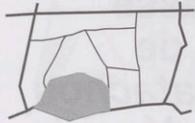
AU CARREFOUR DE LA BOHÈME ET DES CROIX DE BOIS

• Ci-contre : la photo prise pour authentifier le canular, monté par Dorgelès, du tableau de "Boronali".

• À droite : ce médaillon représentant Roland Dorgelès se trouve dans le minuscule square situé au carrefour qui porte son nom.



Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64), avenue de Clichy (66, 67, 68), Butte Montmartre (70, 72, 75 à 77, 81 à 83).



Une soirée agitée autour des questions du tourisme à Montmartre

Quelle politique en matière de tourisme à Montmartre ? Cette question a suscité une vive controverse au cours d'une réunion organisée, avec des "tour-operators", par l'association Paris-Montmartre - St-Ouen - Clichy.

Sur le thème : *Quelle politique commerciale pour le tourisme ?*, l'association *Paris-Montmartre Saint-Ouen Clichy*, présidée par Midani M'Barki, a tenu sa première réunion publique à Montmartre pour exposer ses projets. C'est cette association qui avait obtenu en février dernier, très peu de temps après sa création, une subvention de 152 000 euros (un million de francs) du conseil régional (voir notre n° 82).

La réunion a été agitée. Cela se passait au *Ciné-théâtre 13*, en haut de l'avenue Junot. À la tribune, trois personnes : Midani M'Barki, président (par ailleurs responsable de l'association d'artistes *Paris-Montmartre*, et connu comme proche du RPR), William Delannoy, vice-président (qui par ailleurs dirige à Saint-Ouen l'association *Défense et promotion des Pucés*, et qui a été candidat RPR à des élections récentes en Seine-Saint-Denis), et Denis-Marie Cintura.

M. Cintura est un peu le bras droit de Patrick Stefanini (conseiller régional RPR). Il joue un rôle très actif dans le comité RPR de la 18e circonscription électorale. Son nom apparaissait dans les organes dirigeants de plusieurs associations auxquelles M. Stefanini s'est employé à faire obtenir des subventions. Il fait également partie de *Paris-Montmartre Saint-Ouen Clichy*. Mais ce soir-là, c'est comme vice-président du *Syndicat national des professions du tourisme* (syndicat patronal) qu'il était présent.

L'orientation de la réunion lui devait beaucoup. Il avait invité en effet, pour faire des exposés, les dirigeants de deux des plus grosses entreprises de *tour-operators*, qui revendiquent à elles deux près d'un million et demi de passagers transportés chaque année : Jean-Pierre Gaumet, de *Paris-Vision*, et Pierre Bénichou, de *Cityrama*.

«Déplacements sauvages»

Jean-Pierre Gaumet explique : Montmartre est très fréquenté par les touristes, les Pucés aussi, mais se déplacer d'un de ces lieux à l'autre par ses propres moyens (ce qu'il appelle, dans son jargon, «*déplacement sauvage*») présente «*des désagréments*». Les organisateurs de la réunion lui ont posé la question d'un circuit touristique entre les Abbesses et Saint-Ouen. «*Ce que nous proposons, ce sera un package permettant d'aller dans les deux endroits. Dans un package, il y a toujours un intérêt pour un produit plutôt que pour l'autre ; une fois, ce sera Montmartre, une autre fois le marché aux Pucés ; le package permet de faire bénéficier l'un de l'attrait de l'autre.*» M. Gaumet cite l'exemple des liaisons Giverny-Versailles, que sa société organise : «*C'est très demandé, c'est vendeur.*»

Tel semble bien être, en effet, l'objectif de l'association *Paris-Montmartre, Saint-Ouen, Clichy* : un document remis par M. Midani aux participants à la réunion énumère sept projets de «*forfaits séjour et circuits*», établis par l'association,

offrant une visite plus ou moins détaillée de Montmartre et des Pucés, en deux, trois, quatre ou cinq jours, hôtels et autocars compris. On dirait le prospectus d'une agence de voyage.

William Delannoy, le vice-président, l'homme des Pucés de St-Ouen, précise : «*Nous, on a une très belle clientèle. Ce qui nous nuit, c'est le secteur au nord du 18e, la Porte de Clignancourt...*»

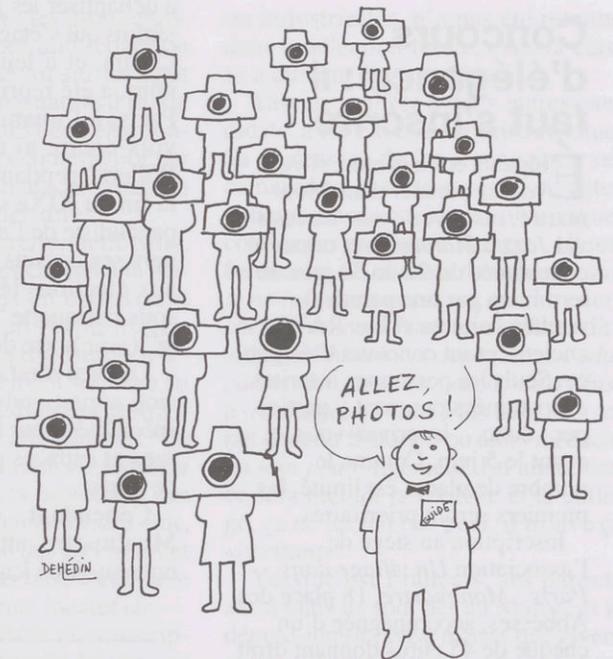
Pierre Bénichou, président de *Cityrama*, explique que 95 % de la clientèle de sa société viennent de l'étranger. «*Je voudrais qu'on parle enfin, vraiment, d'économie touristique : nous sommes des exportateurs, nous allons chercher l'argent dans la poche des étrangers pour qu'ils le dépensent chez nous.*»

Pour lui, la jonction Montmartre-Pucés est «*une opportunité formidable : vous avez les éléments d'attraction, nous autres professionnels nous serons vos promotionnels, nous proposerons des "produits" aux clients.*» Mais, ajoute-t-il, «*actuellement vous n'êtes pas prioritaires dans notre action, parce que nous ne sommes vraiment pas aidés. Aujourd'hui à Paris, nous sommes inquiets. Nous avons des problèmes pour faire circuler nos autocars.*»

La question des autocars

Dans le fond de la salle, une partie du public commence à s'agiter, à gronder. M. Bénichou insiste : «*Notre premier problème, c'est l'accès.*» Comme il sent que ce discours ne passe pas très bien, il indique que, bien sûr, il ne remet pas en question l'interdiction des cars sur la Butte, mais tout de même, il faudrait que les cars aient des lieux pour déposer et reprendre leurs clients sans que ceux-ci aient à marcher, «*il y a parmi eux des personnes âgées, des invalides...*» Au pied du funiculaire, ce serait bien...

Il ne peut pas achever son exposé. De différents points fusent les protestations. Le plus virulent des



contradicteurs est Jean-Pierre Nicol, connu lui aussi à Montmartre pour son militantisme au RPR durant de nombreuses années. Mais Jean-Pierre Nicol est scandalisé qu'on puisse parler de faire revenir les autocars.

Il y a un moment de chahut. M. Bénichou se fâche : «*Il ne fallait pas inviter des tour-operators si vous voulez rester dans un Montmartre fermé.*» Il ne reprendra pas davantage la parole.

En dénonçant l'insécurité

Un peu avant la fin de la réunion, Patrick Stefanini intervient longuement. Tout en précisant qu'il n'a «*pas voulu faire partie des dirigeants de l'association*», il laisse clairement entendre cependant qu'il en est un des inspirateurs. Il dénonce, comme il est d'usage en cette période, l'insécurité et le manque de propreté. Sur la question des autocars, il se montre prudent ; difficile de savoir quel est son avis.

Il apparaît, à l'issue de cette réunion, que la conception «*industrielle*» du tourisme, tel que la conçoivent les grosses sociétés, est mal reçue par beaucoup d'habitants de la Butte, quelle que soit leur tendance politique. Au-delà du refus des nuisances, ils ont une autre vision de ce que devrait être la découverte de ce Montmartre qu'ils aiment. À tort ou à raison, ils ne croient pas qu'on puisse vraiment en découvrir le charme et la personnalité dans les conditions proposées par les deux intervenants de la soirée. Il y a là une vraie divergence, un débat, et il appartient aux responsables politiques de prendre position.

Noël Monier



Ongles Montmartre

- Pose de faux ongles Américains
- Bains de Paraffine
- Beauté des Mains et des Pieds
- French Manucure / Air Brush décor / French Tip

Avec ou sans rendez-vous

Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 20h.
Dimanche de 12h à 18h.

1, Rue Tholozé - 75018 Paris Tél. : 01 42 64 18 22

Métro : Blanche ou Abbesses

Montmartre



Concours d'élégance : il faut s'inscrire

Élegants et élégantes, si vous voulez parader dans Montmartre, inscrivez-vous. Le festival Jazz à Montmartre, organisé cette année du 22 au 30 juin, se terminera par une parade de vieilles voitures et bus RATP anciens, et un concours d'élégance. Seuls les personnes inscrites et costumées pourront y participer ; donc... inscrivez-vous, et avant le 5 juin. Comme le nombre de places est limité, les premiers seront prioritaires.

Inscription au siège de l'association *Un village dans Paris : Montmartre*, 18 place des Abbesses, accompagnée d'un chèque de 45 euros donnant droit également à la soirée de gala de clôture aux Arènes et au concert de Manu Dibango.

Fin d'une palissade

La palissade délabrée du haut de la rue Lamarck va enfin être remplacée par un muret de pierre surmonté d'une grille, laissant voir la végétation, comme le demandaient depuis longtemps les riverains. Mais... il a été décidé de prévoir, face au 10 de la rue, un accès pompiers, c'est à dire un énorme trou dans l'espace vert. L'Association de défense de Montmartre et du 18e (ADDM) critique cette décision et demande que cet accès pompiers soit déplacé, par exemple sur l'esplanade, à droite du Sacré-Cœur, où déjà il existe un accès aux bâtiments où les religieuses reçoivent les pèlerins. ■

Débaptiser les jardins Willette : tout le monde n'est pas d'accord

Le vœu adopté par le conseil d'arrondissement du 18e, visant à débaptiser les jardins Willette (les jardins qui s'étagent devant le Sacré-Cœur), et à leur trouver un autre nom, a été repris par le Conseil de Paris, à l'unanimité, sans aucune voix contre ni abstention. Motif : Willette, pendant plusieurs années à la fin du XIXe siècle, a été un propagandiste de l'antisémitisme, à travers ses dessins et en se présentant aux élections législatives en 1889 sous l'étiquette "candidat antisémite" (voir notre dernier numéro).

Un vœu n'est qu'un vœu. La décision appartiendra à la commission spécialisée pour la dénomination des rues et espaces publics et au maire de Paris.

Cependant, des habitants de Montmartre, attachés à son passé, ont manifesté leur désaccord : le des-

sinateur Willette, estiment-ils, fait partie de l'histoire de Montmartre, c'est en raison de son talent qu'on a donné son nom à ces jardins, il n'est pas souhaitable de l'enlever.

On le sait : beaucoup de gens, sur la Butte, n'aiment pas qu'on y change quoi que ce soit, ni qu'on touche à ce qui rappelle la période pittoresque et brillante des années 1880-1913. «Il n'y a pas tellement de noms de rues en relation avec l'histoire de Montmartre, n'en supprimons pas», nous dit un des opposants.

Plusieurs membres de la Société d'histoire et d'archéologie du Vieux Montmartre ont demandé que la question soit mise à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'association. Celui-ci doit se réunir le 2 mai pour préparer l'assemblée générale du 25 mai.

À NOTRE AVIS

Plusieurs opposants au vœu voté au sujet du square Willette nous ont fait part de leur point de vue. Sans donner à cette question plus d'importance qu'elle n'en a, examinons les arguments.

Ce n'est pas le talent de Willette qui était en cause dans ce vœu. Personne n'a jamais proposé de cacher les peintures murales de Willette qui ornent un des salons de l'Hôtel de Ville, comme semblent le craindre certains. Mais le talent n'excuse pas tout. Pour prendre un exemple, beaucoup de gens pensent que Louis-Ferdinand Céline était un grand écrivain ; mais Céline était aussi un chantre de l'antisémitisme, dans les termes les plus répugnants, et il ne viendrait à personne, espérons-le, l'idée de proposer qu'on donne son nom à une rue de Paris !

«Willette n'était pas le seul antisémite à cette époque, nous ont dit plusieurs interlocuteurs. Et si l'on

entre dans cette logique, où s'arrêtera-t-on ? Ne va-t-on pas débaptiser la rue Joseph-de-Maistre sous prétexte que cet écrivain était un théoricien des "ultras" au XIXe siècle ? Va-t-on enlever des noms de rues sous prétexte que tel ou tel était anticlérical, ou clérical, ultra-royaliste, ou révolutionnaire, etc. ?»

Mais être anticlérical ou clérical, d'extrême-droite, d'extrême-gauche ou du centre, etc., cela relève du débat d'idées, de la confrontation des opinions et des croyances, normale dans une démocratie. Tel n'est pas le cas de l'antisémitisme. L'antisémitisme, et pareillement toute forme de racisme, ça consiste à demander ou pratiquer des mesures discriminatoires contre une catégorie de gens, en fonction de la seule naissance. Cela ne relève pas du débat d'idées. C'est considéré par la loi, à juste titre, comme un délit, de la même façon par exemple que l'appel au meurtre. Non, le racisme n'est pas une faute vénielle et excusable.

Il est exact qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, l'antisémitisme a été largement répandu dans la société française. Mais il n'était pas, loin de là, une idéologie dominante à laquelle personne n'aurait pu échapper intellectuellement. Des hommes l'ont combattu, et ils ont été majoritaires dans la société. À l'inverse, ceux qui s'y sont livrés, comme Willette, l'ont fait en toute connaissance de cause. On sait à quelles conséquences épouvantables a abouti, en France comme en Allemagne, l'antisémitisme ainsi répandu dans l'opinion.

C'est vrai, Willette n'était pas seul à professer l'antisémitisme. Et alors ? Hitler non plus.

Le 18e du mois

La terrasse illégale de Chez Patachou va être démolie

après six ans de longues et coûteuses procédures

L'affaire de la terrasse du restaurant Chez Patachou va vers son épilogue. Le propriétaire des murs, la SAGEP (un groupement de banques) a repris possession des lieux fin mars, le restaurant a été fermé provisoirement, la terrasse illégale devrait être démolie prochainement.

Le patron de ce restaurant situé à l'extrémité de la place du Tertre, dominant un espace vert en forte pente au-dessus de la rue Gabrielle, avait fait bâtir une terrasse avec socle en béton, en toute illégalité : sans permis de construire, et en contradiction avec le plan d'occupation des sols qui protège cet espace vert. À la suite des plaintes des voisins, la Ville de Paris l'avait cité en justice, mais n'avait demandé qu'une amende, et non la démolition de la construction illégale.

Condamné en novembre 1997, le patron de Chez Patachou avait donc gardé sa terrasse, point de vue incomparable et rentabilité garantie.

Des riverains, puis l'ADDM (Association de défense de Montmartre et du 18e) avaient pris le relais en justice. Après des procédures multiples, longues, compliquées et coûteuses (plus de 43 000 F pour l'ADDM), la démolition de la terrasse avait été ordonnée. Mais pas exécutée, malgré la condamnation du patron du restaurant à verser un million et demi de francs d'astreintes.

Outre le caractère disgracieux de la construction, il y avait là surtout pour l'ADDM une question de principe fondamentale : à quoi servirait un plan d'urbanisme et de protection d'un site si on le faisait pas respecter ? ■

Chez Grisette

Bistrot à vins

- Vins de propriétés
- Charcuteries artisanales
- Fromages fermiers
- Plat du terroir

14 rue Houdon

(métro Pigalle ou Abbesses)

01 42 62 04 80

Vendredi et samedi midi,
et du mardi au samedi soir jusqu'à 23 h.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h

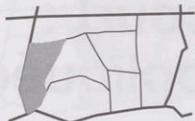


Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

La vie des quartiers

Grandes Carrières



Le trou des Deux-Nèthes : on ne sait pas quand il sera bouché

Le trou, profond de près de trois mètres, qui s'était ouvert le 26 novembre à l'entrée de l'impasse des Deux-Nèthes, n'est toujours pas bouché et on ignore quand il le sera.

Les habitants de l'immeuble situé à côté, au numéro 3 de l'impasse, sont inquiets : des fissures apparaissent sur leurs murs. Des étais ont été posés pour soutenir l'immeuble ; mais, comme le trou n'est pas même recouvert correctement, l'eau de pluie s'y infiltre ; le sol, en partie sableux, bouge, ce qui peut rendre les étais inefficaces.

Raison du retard : un litige pour savoir qui doit payer les travaux pour boucher le trou et remettre la chaussée en état.

Le trou a été provoqué par des fuites d'une canalisation d'eau, qui n'ont été détectées qu'au bout de plusieurs années, lorsque la chaussée s'est effondrée. Ce serait donc à la Ville, ou à la Compagnie générale des eaux, de payer. Mais l'impasse des Deux Nèthes est une voie privée, et la Ville voudrait faire payer plutôt les copropriétaires s'il s'avérait qu'ils n'aient pas entretenu correctement leur rue. On se demande aussi si la démolition des immeubles d'en face pour la création du square, n'est pas à l'origine de mouvements du sous-sol.

Des expertises sont en cours. Mais, dans les sphères officielles, personne n'a l'air très pressé, et en attendant le trou s'agrandit...

Fête des mères au Village Guy Môquet

L'association Paris-Village organise des animations pour la Fête des mères, du 18 au 26 mai, dans le quartier Guy Môquet.

Samedi 18 et dimanche 19 : **vide-grenier brocante.**

Mardi 21 mai, **soirée dîner et attractions** : 150 mères de famille accompagnées de la personne de leur choix seront conviées, sur tirage au sort, bulletins à retirer chez les commerçants partenaires. Il y aura des cadeaux.

Mercredi 22, **spectacle pour enfants** et goûter. Samedi 25, tirage au sort du **gros lot surprise.**

La semaine s'achèvera par une **course pédestre** ouverte à tous, dimanche 26 mai, avec le concours de Championnet-Sport. Renseignements : 01 42 28 96 31.

La vie des quartiers

Clignancourt



Yassine, 11 ans, élu député de la 18e circonscription

(Clignancourt-Montmartre)

Yassine Sabir a été élu député de la dix-huitième circonscription Clignancourt-Montmartre pour siéger dans l'hémicycle en lieu et place de Christophe Caresche. Que s'est-il donc passé ? Le nouveau parlementaire n'est-il pas bien jeune ? Yassine n'a que 11 ans !

Yassine Sabir, élève de CM2 à l'école de la rue Sainte-Isaure, ne siègera qu'un seul jour à l'Assemblée nationale, samedi 11 mai, député-junior parmi les 577 députés-juniors du *Parlement des enfants*, neuvième édition. Cependant, il travaillera en commission, donnera son avis sur des propositions de loi qui lui seront soumises, en rejettera certaines et en retiendra d'autres, proposera éventuellement des amendements, et il votera à l'aide d'un clavier électronique, comme un vrai député.

Le *Parlement des enfants*, lancé en 1994 par Philippe Séguin, alors président de l'Assemblée, est une leçon d'éducation civique "grandeur nature" dispensée aux écoliers de CM2. 577 écoles, autant que de députés, une par circonscription, y participent. Le travail commence dès le début de

l'année scolaire : avec les instituteurs, les enfants travaillent à la rédaction d'une proposition de loi sur un sujet de leur choix. Un jury national mixte (Parlement-académies) en sélectionne dix. Au jour J, un député-junior par école, élu par ses camarades, vient au Palais-Bourbon en débattre.

Au matin, ils en retiennent trois. L'après-midi, installés chacun à la place de son député, ils en choisissent une. Et ce n'est pas un simple exercice pour enfants. La proposition retenue est systématiquement soumise au vote du Parlement adulte, et jusqu'à présent a toujours été adoptée. Ce furent notamment le renforcement du rôle de l'école dans la protection des enfants contre les mauvais traitements, la protection de l'eau des rivières... et l'an dernier, l'aide aux rencontres entre enfants et leurs parents incarcérés.

Dans la dix-huitième circonscription, c'est l'école Sainte-Isaure qui envoie cette année un député au Parlement, et ce sont les élèves de l'institutrice Sylvie Amizet qui ont "planché". Leur proposition de loi, visant à l'information des enfants sur les risques liés aux catastrophes naturelles

ou industrielles, n'a pas été retenue dans la sélection finale, mais la classe a dûment élu son député.

Yassine, préféré à deux autres candidats, a été élu à la majorité absolue. Sa profession de foi a convaincu ses camarades, et surtout ses étonnantes connaissances en éducation civique, confirmées par Sylvie Amizet : «*Il sait beaucoup de choses, des choses que je ne lui ai pas apprises, qu'il a cherchées tout seul.*» Yassine d'ailleurs dit : «*J'aime l'histoire et donc j'aime l'éducation civique, c'est pareil, c'est l'histoire d'aujourd'hui.*» Plus tard, il aimerait devenir historien ou alors médecin ou «*un peu*» ingénieur. En attendant, ce sera bientôt la sixième et le collège, ça ne lui fait pas peur, il trouve ça «*excitant*».

Yassine est Français, ses parents aussi mais ils sont nés au Maroc, et le député-junior pense à ceux qui vivent et travaillent en France mais qui, étant de nationalité étrangère, ne peuvent pas voter, encore moins devenir députés, et il trouve que «*ce n'est pas juste, c'est même méchant.*» Dommage qu'il ne soit que député d'un jour !

M.-P. L.

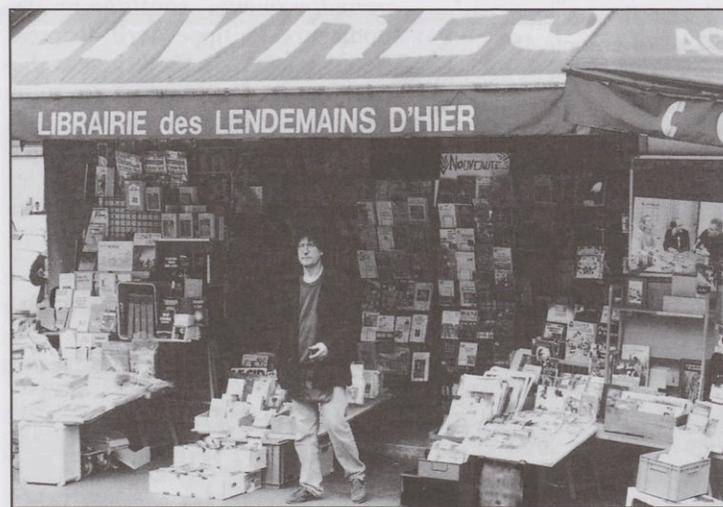


La Librairie des lendemains d'hier

Lire demain un livre datant de la veille : la *Librairie des lendemains d'hier* permet de savourer ce plaisir. Installée depuis 1996, à l'angle des rues Ramey et Ferdinand-Flocon, cette librairie de livres anciens ou d'occasion (attention, rien à voir avec un soldeur) offre sur trois cents mètres carrés deux étages sans compter les resserres ni les étagères débordant sur les trottoirs quelque 40 000 ouvrages.

On y trouve des romans, des polars (un rayon en anglais, un autre en allemand), des essais, des livres de voyage, des livres d'art, des ouvrages sur la politique, la philosophie, l'histoire, l'architecture, la décoration... de beaux livres, comme des "poches" un peu usagés, le tout entassé dans un dédale de rayonnages mais, finalement, très classés par genres et par ordre alphabétique à l'intérieur des genres.

Le maître des lieux, Michel Carmagat, se fournit chez les brocanteurs, les salles des ventes, les particuliers, voire les poubelles, chinant sans relâche. Il achète et vend de tout ou presque : «*Chez moi, pas de ces livres dangereux, car manipulateurs sous couvert de propos bien amenés, de respectabilité bien pensante,*» dit-



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Pour fouiner, débusquer le passé...

il s'animant pour parler de sa bête noire, les sectes. En revanche, il aime «*les auteurs maudits, les anarchistes, ceux qui sont un peu déviants et qui dérangent*», mais «*c'est difficile de les trouver, les gens les gardent*», dit-il.

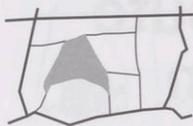
Ses clients : ceux qui préfèrent acheter au meilleur prix, bien sûr, puis quelques faux-lecteurs qui achètent «*de la reliure au mètre*» pour décorer leur appartement, et qui ne l'intéressent absolument pas mais aussi «*toutes sortes de gens curieux qui viennent fouiner, débusquer le passé, les vestiges d'époque, prendre le risque*

d'acheter sans savoir si ça va plaire, sans être guidés par un Pivrot ou un catalogue de France-Loisirs». Les «*esprits étroits*», il ne les craint pas : «*Ils ne viennent pas, parce qu'ils ne lisent pas, ils colportent et déforment ce qu'ils entendent.*»

Passionné, Michel Carmagat avoue cependant que son métier n'est pas très lucratif. Et il subit beaucoup de fauche, des petits vols d'un livre par-ci, par-là, que parfois il surprend et laisse faire, mais aussi du vol organisé pour revente et ça, il ne le supporte pas.

Marie-Pierre Larrivé

Clignancourt



ArtScénic et le Carp-Théâtre menacés de devenir SDF fin juin

Le *Carp-Théâtre*, installé depuis cinq ans dans la *salle de l'Indépendance*, 48, rue Duhesme, pourrait devenir SDF fin juin et devoir cesser ses activités, à moins qu'il trouve une possibilité de les transférer ailleurs.

Cette association organise les ateliers et stages *ArtScénic* de pratique des arts du spectacle et du cirque. La société *L'Indépendance*, jusqu'à présent, leur louait ses salles dans le cadre d'un contrat annuel, pour 48 heures d'activités permanentes, sous forme de "créneaux horaires" réguliers du lundi au samedi, plus des contrats particuliers au coup par coup pour des stages, des spectacles, des fêtes. Mais le propriétaire a signifié par lettre recommandée sa décision de ne pas renouveler le contrat, qui arrive à échéance le 30 juin 2002.

Conflit larvé

Cette décision a été prise après plusieurs mois de conflit, larvé ou même ouvert, entre les gérants de *L'Indépendance* et les responsables du *Carp-Théâtre*. Ceux-ci ont l'impression que leur propriétaire préfère développer une politique de location ponctuelle de ses salles (à des associations ou des particuliers organisant des manifestations, des réunions, des fêtes...) plutôt que d'avoir, quasiment à demeure, un organisme qui occupe le devant de la scène.

Le *Carp-Théâtre* compte 450 adhérents cette année, et ses activités ont concerné plus de deux mille participants, enfants essentiellement, initiés au cirque et au théâtre, mais aussi adultes de tous âges ; il y a même un atelier spécial réservé aux personnes handicapées le jeudi.

Les animateurs, depuis décembre, n'ont d'ailleurs plus droit qu'à l'utilisation des salles pendant les créneaux horaires définis par contrat et ils ont dû annuler des stages et des spectacles. Le dernier «*FiestArtScénic*», où les participants aux ateliers présentaient leurs numéros de cirque, impros, chants, danse, théâtre, a été hébergé, dimanche 7 avril, sous le chapiteau *Larue foraine* installé 62 rue Binet.

Rester dans le 18e

Les responsables de *Carp* ont lancé un appel à soutien (deux cents signatures recueillies en une dizaine de jours) et ont tiré la sonnette d'alarme à la mairie du 18e, demandant à la municipalité de tenter une médiation. Ils n'y croient pas vraiment cependant et, d'ores et déjà, cherchent à se loger ailleurs.

«*Nous voulons poursuivre notre*



Noëli Monier

Pour présenter le travail des élèves des ateliers d'Artscénic, le 7 avril, l'association avait trouvé abri sous le chapiteau du cirque *Larue*, à la *Porte Montmartre*. Sur cette photo, au trapèze, un des jeunes participants de l'atelier des arts du cirque.

démarche culturelle dans le 18e arrondissement», souligne un des fondateurs, Philippe Avril. Ils prospectent donc, à l'affût de locaux disponibles ou même d'un terrain qu'on pourrait leur prêter et sur lequel ils installeraient un chapiteau à eux. Appel donc à qui pourrait loger les comédiens, les baladins... On empoisonne la vie d'ArtScénic, mais ils refusent de se laisser mourir.

Marie-Pierre Larrivé

Le principal du collège Dorgelès est décédé

Le principal du collège Roland-Dorgelès, rue de Clignancourt, est décédé subitement d'une crise cardiaque début avril. Il était âgé de 55 ans.

M. Delac avait commencé sa carrière comme instituteur. Devenu professeur d'enseignement général de collège (PEGC), il avait enseigné les lettres et l'histoire et géographie de 1979 à 1996 quand il réussit le concours de chef d'établissement. Principal adjoint au collège Marx-Dormoy puis à Louise-Michel dans le 10e, il avait été nommé principal à Roland-Dorgelès en cette rentrée 2001 seulement. ■

Square de Clignancourt : de la démocratie appliquée au bac à sable

Les travaux de réaménagement du square de Clignancourt devraient commencer en janvier 2003, et comporteront un agrandissement des espaces de jeux pour les enfants. Une consultation (un peu étrange) a eu lieu à ce sujet à la mairie.

Le 11 avril, lors d'une réunion publique organisée par Stéphane Poli, en charge des espaces verts à la mairie du 18e, la direction des parcs et jardins a invité les riverains du square de Clignancourt à s'exprimer sur « deux » projets concernant le square de Clignancourt.

Une première réunion, le 12 février, avait arrêté des principes de rénovation : suppression des boulingrins, augmentation de la surface des bacs à sable, restauration complète du kiosque, remise en valeur et restauration de la petite cabane actuellement cachée par la végétation, restauration du local des jardiniers en y incluant des toilettes pour les petits.

Le projet des techniciens des parcs et jardins

Du côté rue Ordener, cette partie du square sera plutôt à vocation de jardin calme et de repos.

Il s'ouvrira sur un gros massif floral. Les boulingrins seront remplacés par une pelouse, accessible au public (mais pas pour y jouer au football, a-t-on précisé). Sa surface couvrira celle des deux boulingrins en longueur, mais elle sera plus large et viendra flirter avec les deux lignes d'arbres.

Une haie libre et non taillée géométriquement, composée d'arbustes à floraisons et à feuillages aux coloris différents, ceinturera le square. Cette haie sera maintenue à 1,50 mètre de hauteur au maximum.

Le kiosque au centre du squa-

re, auquel les habitués tiennent beaucoup, sera rénové totalement et à l'identique.

La zone située derrière le kiosque sera vouée aux enfants. La surface de bac à sable sera doublée. De nouveaux jeux en bois (teintes bois naturel et vert) et en aluminium remplaceront les anciens.

Quatre gardiens de square en plus pour le 18e

À l'issue de la réunion, on a fait voter les personnes présentes sur deux variantes d'un même projet. Cette concertation-très-fortement-encadrée proposait aux habitants présents de s'exprimer sur la place des tables de ping-pong et des bacs à sable, seulement sur cela, et pas sur deux projets d'aménagement réellement différents. Ce vote sans vrai enjeu a vu une des propositions choisies par onze voix contre sept...

Pour le calendrier : le budget d'environ 380 000 euros (2,5 MF) devrait être voté au Conseil de Paris en juillet prochain pour un démarrage des travaux en janvier 2003. Ceux-ci devraient durer cinq à six mois.

Des inquiétudes sur le bruit, et aussi sur le manque de gardiens de square, ont été un thème récurrent de la réunion. «*Quatre agents de surveillance supplémentaires devraient arriver dans le 18e dès la mi-septembre*», a annoncé la direction des parcs et jardins, sans indiquer où ils seront affectés.

Nadia Djabali

Impression Diffusion Graphique L'imprimerie coopérative



au service de votre

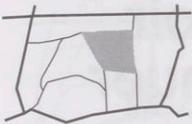
communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg18@noos.fr



Bientôt, ouverture du "lieu d'écoute et d'accueil"

À 147 rue de Clignancourt, dans un local de 85 m², face à l'entrée des ateliers RATP, ouvrira en septembre prochain un "lieu d'écoute et d'accueil" (LÉA) pour les jeunes de 10 à 15 ans.

Ce projet, qui s'inscrit dans un objectif de prévention, était en gestation depuis plusieurs années. Les jeunes pourront profiter chaque jour entre 16 h et 19 h d'un espace agréable pour prendre un goûter, lire les livres proposés par la bibliothèque, faire leurs devoirs, jouer à des jeux de société ou surfer sur internet. Ils pourront aussi, accueillis par des éducateurs et des psychologues, parler librement de leurs problèmes (scolaires, familiaux, relationnels) et recevoir des conseils et des aides personnalisées s'ils le souhaitent. Leurs parents pourront aussi être reçus en journée.

Des ateliers spécifiques ou des rencontres thématiques pourront se monter en fonction des demandes, mais comme l'explique le responsable, Abdelmajid Djebali, « nous ne voulons pas préjuger à l'avance des besoins : une fois ouverts, nous consulterons nos usagers afin de connaître leurs besoins ».

Les enfants du quartier ont déjà été informés du projet puisque les promoteurs se sont déplacés dans les classes des écoles primaires et collèges environnants.

Tarot et autres activités au local associatif rue des Poissonniers

Les activités se multiplient dans le local associatif du 105, rue des Poissonniers.

En plus de l'Échiquier de la Butte, dont nous avons déjà signalé l'installation, le local accueille maintenant un club de tarot. Pierre Renard, qui en est le créateur, invite les amateurs, débutants ou confirmés, enfants et adultes, à venir "chasser le petit", tous les vendredis à partir de 17h. (Renseignements : 06 20 55 87 19.)

Par ailleurs, le service social d'aide à l'enfance finance une action en direction des enfants d'origine étrangère qui fréquentent les écoles du secteur. Baptisée Terres d'Afrique, cette action menée par des éducateurs spécialisés, le mercredi matin, vise à réunir des enfants sans projet éducatif, pour leur permettre d'en construire un autour de leur culture d'origine.

Un point sur la rénovation du quartier Amiraux-Simplon

Il y a beaucoup de retard dans les chantiers en cours ou annoncés. Voici les explications données et les échéances prévues.

Nombreux étaient les habitants du quartier Amiraux-Simplon qui attendaient des explications sur le retard qu'a pris l'opération de rénovation urbaine dans ce secteur. C'est pourquoi ils se sont déplacés massivement à la réunion organisée le 21 mars par la municipalité du 18e pour faire le point.

La SAGI (société d'économie mixte qui est en charge du réaménagement) a donné des explications et des dates.

Le retard considérable qu'a pris la construction de la crèche et des logements inscrits dans le même ensemble immobilier, rue des Amiraux, résulte de la faillite de l'entreprise chargée des travaux, explique la SAGI. Celle-ci a dû renégocier en direct avec tous les sous-traitants et repasser autant de marchés qu'il y avait de sous-traitants. Les bâtiments de la crèche et des logements devaient être livrés en octobre prochain.

Idem pour les logements prévus au 13, rue du Roi-d'Alger, c'est aussi la faillite de l'entreprise qui devait mener les travaux qui serait la cause du retard.

Résidence universitaire : travaux en septembre

La SAGI a par ailleurs annoncé le début des travaux de la résidence universitaire (76 logements, aux numéros 3 et 5, rue Neuve-de-la-Chardonnière, avec accès boulevard d'Ornano) pour septembre prochain.

Nouveaux logements rue du Simplon

Le chantier de logements en accession sociale à la propriété sur une parcelle située au 10-14, rue du Simplon devrait démarrer cet été : vingt-huit logements, vingt-huit places de stationnement, cinq étages sur deux niveaux de sous-sol.

Élargissement du périmètre de rénovation

Il y a environ un an, le conseil d'arrondissement avait demandé l'intégration d'une dizaine d'immeubles supplémentaires dans le périmètre de la rénovation du quartier. Cette mesure était réclamée depuis longtemps par l'association Mieux vivre au Simplon. C'est désormais admis : le Conseil de Paris examinera une demande de déclaration d'utilité publique complémentaire, permettant à la Ville de Paris d'acheter des immeubles privés.

Immeubles concernés : 26 rue Championnet, 10 passage Duhesme, 17 bis rue du Roi-d'Alger, 28 passage Championnet, 12 rue Neuve-de-

la-Chardonnière, 8, 10, 12 passage Kracher, 27-29 et 48 rue du Nord, 15 rue Boinod.

Changement d'aménageur au Simplon

Le Conseil de Paris a confié à la SIEMP (société d'économie mixte) la mission de s'attaquer de façon importante et coordonnée à l'insalubrité et au logement indigne (voir le dernier numéro du 18e du mois). Le quartier Amiraux-Simplon est directement intéressé.

Jusqu'à présent, c'est une autre société d'économie mixte, la SAGI, qui avait en charge la rénovation du quartier. Cette opération tombe désormais sous la tutelle de la SIEMP. « La SAGI finira les opérations déjà engagées, le reste de l'opération sera menée sous l'autorité de la SIEMP. Ce changement ne devrait pas se traduire par des retards, la municipalité y sera très attentive », affirme-t-on à la mairie du 18e.

Le siège de Virgin-France

La société Virgin-France est actuellement en train de désigner les entreprises pour réaliser le chantier de son siège social rue du Mont-Cenis, dont la livraison est prévue en septembre 2003. Selon Laurence Goldgrab, adjointe au développement

économique à la municipalité du 18e, l'arrivée de Virgin devrait attirer un certain nombre d'entreprises avec qui Virgin a l'habitude de travailler. Elle a par ailleurs évoqué l'implantation possible de petits labels de musique rue Neuve-de-la-Chardonnière.

Un nouvel espace vert ?

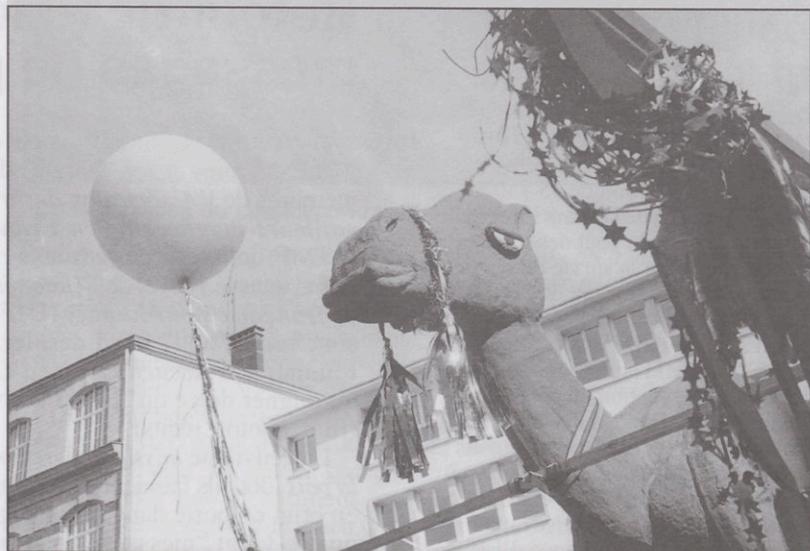
La municipalité a annoncé que les terrains SNCF situés rue des Poissonniers en face du square Boinod pourraient être vendus d'ici à deux ans. Si tel était le cas, la Ville de Paris pourrait se porter acquéreur afin d'y installer un nouvel espace vert pour le quartier.

Opérations inter-services sur le marché Ornano

Le commissaire Gibelin a annoncé la mise en place d'opération "inter-services" sur le marché Ornano. Ce sont des opérations par lesquelles l'ensemble des services de l'État concernés par les infractions en matière de commerce (police, répression des fraudes, services vétérinaires, URSSAF, douanes, inspection du travail) coordonnent leurs interventions pour faire respecter la légalité.

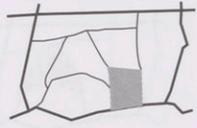
Des opérations de ce type sont menées depuis 1999, plus au sud, dans le secteur Château-Rouge. ■

C'était carnaval au Simplon



Le chameau bleu de Cargo 21 était de la fête

Déguisés, maquillés, les enfants avaient envahi les rues du quartier Simplon samedi 23 mars. Partis du collège Gérard-Philipe, ils ont dessiné un grand huit autour de la poste. Ils étaient 1 500, c'était le carnaval de Simplon en fêtes. Les enfants dans la rue, mais aussi le petit navire de l'école des Amiraux, le chameau bleu (en bois et carton) de Cargo 21 baladé sur un camion, les échassiers de l'Association des Landais de Paris (ils répètent tout près, dans une école rue Championnet), des Tamouls jouant du tambour, des violoux... L'après-midi, ce sont les adultes qui se sont déguisés. ■



De l'or pour les Enfants de la Goutte d'Or

Comme chaque année, le *Rassemblement par le sport* a décerné ses trophées ; trois catégories sont honorées : athlète de haut niveau, club sportif, jeune sportif. Le *Rassemblement par le sport* est une association créée par des personnes issues du monde sportif pour récompenser clubs et sportifs qui doivent avoir un comportement spécialement remarquable dans l'exercice de leur sport et une adhésion aux valeurs du sport.

Le trophée *athlète de haut niveau* est allé à Sébastien Flute, champion olympique de tir à l'arc. Le *trophée des clubs* a été attribué au club de football des *Enfants de la Goutte d'Or*. Le *trophée du jeune sportif* a récompensé Hamed Ali, jeune footballeur des *Enfants de la Goutte d'Or*, qui a reçu son trophée des mains de M. Aubertin, du Comité national olympique. Émotion assurée.

Ainsi les *Enfants de la Goutte d'Or* sont doublement récompensés, et à travers eux leurs entraîneurs et animateurs Jacques Mendy et Nasser Hamici, sans oublier toute l'équipe de bénévoles.

Cerise sur le gâteau : Azis Abouss, licencié dans l'équipe des moins de 13 ans, a été sélectionné dans l'équipe d'Île-de-France pour disputer un tournoi de foot à Séoul pendant les vacances de Pâques, prémice du Mondial pour ces jeunes.

Michel Cyprien

Un tiers de survie pour l'Olympic et le LMP

Le conseil régional d'Île-de-France a voté pour le théâtre du *Lavoir moderne parisien* et l'*Olympic-café-LMP* une subvention de 45 750 € (300 120 F). Cette somme représente environ le tiers du coût des travaux nécessaires pour la survie de ces deux établissements jumeaux de la rue Léon. Reste à trouver le reste.

On se souvient que la commission de sécurité de la préfecture de police, lors d'une inspection au début de l'année, avait limité à dix-neuf le nombre de personnes admises dans la salle du sous-sol de l'*Olympic*, là où se donnaient les concerts et les spectacles. Cette décision, prise notamment en raison de l'absence d'issue de secours, signifiait l'arrêt des spectacles. La commission de sécurité avait également limité à 120 le nombre de spectateurs admis au *Lavoir moderne parisien* (au lieu de 295 que la salle peut contenir), pour diverses raisons tenant à l'état du bâtiment.

□ Voir en page 23 et en page 21 (Festival des marionnettes) les programmes du LMP et de l'Olympic.

Un administrateur provisoire pour voir si *Lectures gourmandes* peut continuer

Un administrateur provisoire a été désigné par le tribunal de commerce pour examiner la situation du restaurant *Lectures gourmandes*, rue de la Goutte-d'Or, et voir si des solutions peuvent être trouvées afin d'assurer la survie de cette entreprise. *Lectures gourmandes* a en effet déposé son bilan, n'étant plus en mesure de payer ses créanciers ni de verser les salaires des employés. Ceux-ci n'avaient pas été payés à la fin du mois de février.

Le restaurant est fermé depuis la mi-mars. Les soirées littéraires ou artistiques qui étaient programmées en mars ont été assurées, mais depuis le début d'avril *Lectures*

gourmandes n'a plus d'activité.

Ce "restaurant littéraire", dont le projet avait été longuement mûri avec l'appui d'associations du quartier et du "pôle emploi" de la salle Saint-Bruno, avait ouvert ses portes à l'automne 2000. Outre l'activité de restaurant proprement dite, il avait deux vocations particulières :

- une vocation culturelle, offrir régulièrement des soirées de caractère littéraire et artistique,
- une vocation sociale, créer des emplois "d'insertion" pour les jeunes du quartier.

Le restaurant ouvrait avec onze emplois à plein-temps, ce qui était beaucoup pour un établissement de

cette dimension : deux postes d'encadrement, quatre emplois en cuisine, quatre en salle, un poste de bureau. Tout cela avait un coût, compensé par les subventions que recevait l'entreprise dans le cadre du "contrat de ville" (DSU).

Moins de deux ans après son ouverture, *Lectures gourmandes* connaît donc une crise dont, pour le moment, on ne peut pas prévoir l'issue.

On ne peut que souhaiter que *Lectures gourmandes* continue, et que les forces vives du quartier qui avaient aidé à sa naissance, soient tenues informées et peut-être associées aux décisions. ■

De Sourou-Kouki à la rue Cavé

De Sourou-Kouki à la Goutte d'Or : c'est le titre sous lequel les peintures des enfants de Sourou-Kouki, quartier de Bobo-Dioulasso, la seconde ville de Burkina, s'exposent, du 1er au 26 mai à la galerie du 21 rue Cavé, Cargo 21.

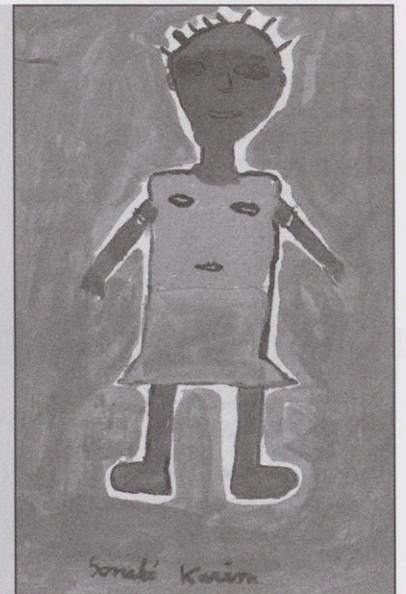
Les œuvres des petits Africains, réalisées dans des ateliers d'arts plastiques, répondent à celles de petits Parisiens de la Goutte (exposées l'an dernier à Cargo) et s'inscrivent dans une correspondance artistique, un "mail-art", une chaîne d'amitié d'un continent l'autre, où chacun s'écrit et s'envoie des enveloppes peintes de toutes les couleurs.

À côté des peintures et des sculptures des enfants, on peut voir celles

des artistes Ange et Damnation (Blandine et Marika), qui animent l'association *Soupage ailée* à l'origine du projet, et qui sont allées à Sourou-Kouki apporter du matériel de peinture, plutôt difficile à trouver là-bas, et animer des ateliers.

La correspondance artistique se poursuit et pendant que les œuvres des enfants de Sourou-Kouki ornent les cimaises de Cargo, les petits de la Goutte d'Or s'activent tout le long du mois à leur répondre. Eux aussi s'exposeront ultérieurement.

L'expo terminée à Cargo 21, les enveloppes peintes reçues de Bobo Dioulasso seront exposées, du 27 mai au 10 juin, à la poste du 70 rue de Clignancourt. ■



Retour de Palestine où ils ont porté des messages de paix de femmes de la Goutte d'Or

À leur retour de leur voyage en Palestine et en Israël, des membres de l'*Association des travailleurs maghrébins en France* (ATMF, dont le siège se trouve rue Affre, dans le 18e) et de l'*Union juive française pour la paix* (UJFP) sont venus, le 12 avril dernier, à l'initiative d'*Accueil Goutte d'Or*, témoigner de ce qu'ils avaient vu (film, photos, récits).

La neuvième *mission civile pour la paix*, dont ils faisaient partie, avait en effet emporté dans ses bagages quatre-vingt "messages de paix", écrits par des femmes vivant en France, dont vingt par des femmes immigrées suivant les cours d'alphabétisation d'*Accueil Goutte d'Or* (voir notre numéro 82).

Le recueil de messages, distribué largement, aussi bien au président Yasser Arafat qu'à des associations locales et à des particuliers croisés

au long du chemin parcouru, a été reçu partout avec émotion.

Certaines personnes ont même tenu à y répondre, comme Manale du camp de Khan Younes, ou Talma des *Femmes en noir* de Jérusalem... Leurs mots souhaitent « que des graines de paix soient semées à travers toutes les régions du monde pour qu'ils puissent en bénéficier, la paix, une paix véritable, une paix juste et totale » ou bien expriment leur reconnaissance : « Vous avez introduit en nous la joie des sentiments humains et vous avez prouvé que nous ne sommes pas seuls et qu'il y a des cœurs sincères qui nous soutiennent. »

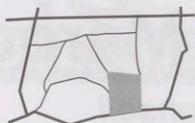
Et c'était bien un des objectifs de la mission civile : permettre aux Palestiniens et aux Israéliens œuvrant de chaque côté pour la paix de communiquer, à l'heure où la politique du gouvernement israélien

les coupe les uns des autres, s'efforce d'éviter les échanges.

La mission s'est trouvée là-bas du 17 au 24 février, à un moment où les affrontements devenaient très durs, la circulation des personnes rendue très difficile par les multiples barrages militaires, celle des idées aussi avec des coupures d'électricité (donc de téléphone) quotidiennes... Et les personnes rencontrées sur place par la mission ont, chaque fois, témoigné de leur besoin de contact, de soutien.

Une représentante de la Ville de Paris, présente lors de la rencontre, a émis l'idée de tirer ce recueil de messages de paix à un grand nombre d'exemplaires pour une diffusion plus large : ce serait un excellent support pour aborder la question de cette guerre, d'une actualité chaque jour plus présente, avec nos enfants.

Claire Heudier



Le calendrier des travaux du métro Barbès-Rochechouart est confirmé

La sortie-entrée côté Guy-Patin ouvrira en septembre prochain, et à la même date l'accès par l'escalier Magenta fermera pour permettre l'achèvement du chantier. Mais il y a un sujet de mécontentement : la RATP ne prévoit ni guichet (sauf les distributeurs automatiques), ni personnel à l'entrée Guy-Patin !

Sur le site même du chantier du métro Barbès-Rochechouart, des habitants et usagers de la station ont rencontré des responsables de la RATP et des élus chargés de la voirie et des transports des trois arrondissements concernés : 9e, 10e et 18e. Réunion organisée à la demande des riverains avec présence d'une trentaine de représentants de *Paris Goutte d'Or*, *Action Barbès*, *Vivre à Château Rouge* et du *Collectif des boulevards*.

Fin finale en septembre 2003

Le calendrier des travaux a été confirmé par le chef de projet, sans retard ni changements par rapport aux dernières informations données en décembre 2001 (voir *Le 18e du mois* de janvier) : fin de la première phase en septembre 2002 et ouverture de l'entrée-sortie côté rue Guy-Patin avec ses deux ascenseurs panoramiques, ses escaliers mécaniques et fixes, son couloir reliant la ligne 2 aérienne (Nation-Dauphine) à la 4 en sous-sol (Clignancourt-Orléans), et son système de distributeurs automatiques de billets.

À cette même date, fermeture de l'accès actuel à la ligne 2 par l'escalier monumental comme de la sortie de la 4 (Clignancourt-Orléans) par l'escalier mécanique et les tourniquets, jusqu'à la fin des travaux, toujours prévue pour septembre 2003.

L'encombrement des trottoirs

Les militants des associations se sont, pour la plupart, félicités du respect du calendrier. Ils ont admis que la station, lorsqu'elle sera enfin finie, devrait être belle, mais... ce fut le tollé général quand la RATP a confirmé qu'il n'y aurait pas de guichet avec personnel humain à l'entrée Guy-Patin, ni présence permanente de personnels RATP !

«Incitation à la fraude, à la dégradation, à la présence encore et toujours de vendeurs à la sauvette, de distributeurs de tracts et papillons, aux agressions même...» – «À quoi bon faire une belle station pour qu'elle redevienne sauvage ?...». Que la RATP ait prévu de placer trente-huit caméras de surveillance n'a pas calmé les esprits : *«Nous voulons une dissuasion avant les problèmes, pas une répression éventuelle après.»*

Les riverains n'ont pas non plus voulu entendre les difficultés de la RATP à disposer de suffisamment

d'agents : *«À quartier particulier, mesures particulières»* ont-ils dit.

Finalement, les représentants de la RATP ont assuré que pendant les travaux, il y aurait (probablement, sûrement) un guichet provisoire côté Guy-Patin mais en aucun cas après la fin du chantier. Ils ont aussi tenté de rassurer sur la présence d'équipes mobiles sur l'ensemble de la station, mais n'ont pas convaincu.

Les militants des *Action Barbès* et de *Paris Goutte d'Or* (qui se bat depuis 1992 sur le dossier métro)

sont fermement disposés à continuer à revendiquer, prêts à aller réclamer au plus haut niveau.

Les élus ont également été interpellés sur la question des trottoirs et de leur élargissement, notamment aux abords du nouvel accès Guy-Patin. Ils assurent qu'ils y réfléchissent, mais n'ont encore rien décidé : problèmes complexes de circulation des voitures, des piétons et des vélos comme de l'accès police ou pompiers, expliquent-ils.

Ils savent cependant que la date

butoir est fixée à septembre 2002.

Eux non plus, les associations ne vont pas les "lâcher". Pas question de devoir continuer à slalomer, au mépris du confort et de la sécurité, pour sortir d'une station de métro déjà surfréquentée une grande partie de la journée compte tenu de l'étroitesse des accès, des couloirs et des trottoirs, et qui le sera encore plus avec la venue, sur le boulevard Barbès, des magasins *Virgin-Mégastore* et *la Grande récré* (ouverture prévue à l'automne).

L'association Action Barbès s'est officiellement constituée dans le 18e

Action Barbès 18e : moteur, on tourne. Action Barbès s'est officiellement constituée en mars dans le 18e, rejoignant, pour améliorer le carrefour et ses alentours, les Action Barbès des 9e et 10e arrondissements, grandes sœurs nées au printemps dernier.

L'idée des riverains de ce "confluent" des boulevards Barbès (vers le nord), de la Chapelle (à l'est), Magenta (vers le sud) et Rochechouart (à l'ouest) était de se regrouper pour faire aboutir leurs revendications afin que le quartier se refasse une beauté. Comme le carrefour est à cheval sur trois arrondissements, et donc que les autorités à contacter ne sont pas les mêmes, il a été décidé de créer trois associations plutôt qu'une, travaillant en symbiose mais pouvant aussi intervenir individuellement.

Casser le côté "autoroute"

Le 9e et le 10e ont démarré, celui-ci particulièrement concerné parce que la réhabilitation du *Louxor* est un des chevaux de bataille des Action Barbès et que cet ancien cinéma de style égyptien, dernier vestige des palaces des années 20 mais laissé à l'abandon, se trouve sur le territoire de cet arrondissement. Les deux associations comptent maintenant au total 160 adhérents. Voici maintenant, de l'autre côté de la frontière, la constitution de la troisième, Action Barbès 18e.

Une vingtaine d'adhérents déjà sous la présidence de Jean-Philippe Gouet, 39 ans, agent de voyage qui a beaucoup voyagé... à travers le 18e : il a habité rue Damrémont, rue Vauvargues, rue Philippe-de-Girard, rue Ramey, rue de la Porte-Montmartre et maintenant, depuis 1998, boulevard



Julien Camus

De la terrasse du Louxor, une vue sur le Sacré-Cœur, le métro et Tati.

Barbès, près du carrefour. Jean-Philippe est enfant du 18e ; sa grand mère est arrivée en 1938 dans l'arrondissement, son grand-père y est né, son arrière-grand-mère fut concierge rue Championnet.

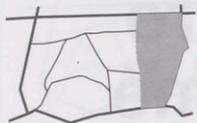
Jean-Philippe Gouet aime le style des années Arts déco, il aime donc le Louxor et veut se lancer dans la bataille pour que le bâtiment, qui appartient actuellement à Fabien Ouaki, le patron de Tati, puisse être racheté par la Ville, réhabilité, ressuscité en un lieu culturel.

Il aime aussi Barbès dans toute sa variété. Il aimerait *«qu'on casse le côté autoroute du carrefour, son côté quartier de passage, qu'on lui redonne une convivialité et qu'il devienne respecté, considéré»* – d'où, répète-t-il, l'importance du Louxor, il rêve même d'un café ou d'un restaurant sur la ter-

rasse *«d'où on a une vue fabuleuse»*. Et puis, *«on peut aussi rêver (et militer pour) un chantier du métro enfin terminé, un aménagement du boulevard, une signalétique sympa vers Montmartre d'un côté, la Goutte d'Or et sa "rue de la mode" de l'autre.»*

Ceux qui viennent de constituer Action Barbès 18e vont continuer à collaborer avec les Action Barbès 9e et 10e, dans l'union qui fait la force, et la continuité de ce qui leur avait plu chez les camarades d'en face : *«Une association pour et non une association contre, une association positive qui ne fasse pas sa priorité de la dimension sécuritaire comme certains qui demandent toujours plus de flics et rien d'autre, mais avec la volonté d'améliorer l'environnement, en étant persuadé que le reste suivra.»*

M.-P. L.



La TV non conforme de la cour du Maroc

Zalea-TV, station associative, a décidé de braver l'interdiction du Conseil supérieur de l'audiovisuel et a repris ses émissions.

À la lisière orientale du 18^e arrondissement, rue d'Aubervilliers, se profile une zone de haute tension et de turbulence provoquée par l'installation de Zalea TV, qui fut la première télé associative nationale conventionnée par le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), mais qui reste très peu conventionnelle et encore moins consensuelle...

Si le nom ne vous dit rien (il signifie "zone d'action pour la liberté d'expression audiovisuelle"), vous avez pourtant forcément entendu parler de Zalea, à moins d'avoir pris un aller simple pour Mars. Ce sont eux les Loft-Raiders, qui réclamaient la "libération des poules" du Loft.

Mais derrière l'action d'éclat, le coup médiatique, se dessinent une pensée et une volonté d'agir face aux dérives des chaînes commerciales, et même publiques, qui clonent trop souvent le privé et ne respectent pas le cahier des charges. Le tout sous le regard complice du CSA, plus occupé à faire respecter des points de détails qu'à élever le débat et à ouvrir de nouveaux espaces d'expression télévisuelle.

Pourtant ce ne sont pas les propositions qui manquent.

S'il existait un ailleurs

Zalea TV, formée à l'occasion du centenaire de la loi de 1901 sur les associations, par une poignée d'anciens de Télé Bocal, se définit comme une télévision libre, citoyenne et engagée. Un média activiste offrant un espace de diffusion dédié aux "zoublis" des grandes chaînes, mais aussi aux amateurs, à tout ceux ayant quelque chose à dire ou à montrer mais qu'on invite poliment à aller se faire voir ailleurs... Ce qu'ils feraient certainement si un ailleurs existait réellement.

Or, malgré la loi Trautmann de 1999 légalisant les télé libres, le CSA n'accorde que des autorisations de diffusion temporaire. Plutôt que de favoriser l'émergence d'un tiers secteur audiovisuel (TSA) citoyen et non marchand, ces autorisations en cassent l'énergie et la dynamique, tout en maintenant les promesses d'une pluralité télévisuelle, qui relève finalement plus de la déclaration d'intention que de la réalité.

Certains l'aiment show

Mai 2002, point de vue image du monde d'un PAF (paysage audiovisuel français) toujours verrouillé : *Loft story 2*, rediffusions en série, reportages formatés et clippés comme des pubs, orchestration multi-

médiatique de la campagne présidentielle... Mais Zalea TV, réduite au silence par le CSA pendant six mois, pour cause d'élection présidentielle, et de souci d'équité dans le traitement des candidatures à l'attribution de fréquences hertziennes et numériques. Télévision numérique terrestre (TNT) oblige...

Privé de diffusion, alors qu'une importante production interne existe, le tiers secteur audiovisuel, et Zalea en tête, se bat pour faire exister une télévision non régie par la logique de l'économie de marché. Totalement soumise à la bonne volonté du CSA, Zalea TV est privée d'antenne, non seulement à l'heure ou l'expression démocratique devrait s'enrichir d'une réelle pluralité des débats, mais également à moyen terme, en l'absence d'un véritable espace réservé à ces nouveaux médias.

Zalea TV et tout le TSA sont contraints de naviguer à vue, mais sans être vus, entre le courant porteur, impulsé par une législation favorable, et les vents contraires soufflés par le CSA. La situation est plus qu'ambiguë, dans la mesure où la loi autorise les télévisions associatives et le CSA les interdit de diffusion. Face à cette contradiction, et aux doutes quant à la volonté des pouvoirs publics d'organiser la visibilité et la viabilité économique du TSA, hors desquelles point de salut, certaines chaînes, dont Zalea, ont décidé de passer outre l'interdiction



Une des pratiques peu ordinaires de Zalea-TV : le comité de rédaction filmé en direct à l'antenne...

du CSA et ont recommencé à émettre depuis le 6 avril (entre le canal 35 et le canal 36 de votre téléviseur)

La rue d'Aubervilliers, souvent stigmatisée comme repaire à "sauvageons", semble devenir le lieu de ralliement des déçus de l'audiovisuel et des médias en général, bien décidés à en découdre avec l'abrutissement général et la confiscation du médiatique par le politique et le commercial.

Voisins, voisines

Installée depuis six mois dans des locaux de la cour du Maroc appartenant à la SNCF, Zalea TV est contente d'être là. Elle trouve peut-être, dans ce décor un peu à l'abandon, comme un écho de sa propre situation au sein du PAF. Des contacts avec des habitants et des commer-

çants commencent à se nouer, des langues commencent à se délier, et Zalea compte bien leur donner la parole.

Privés de dessert

Pourtant elle se refuse à n'être qu'une télévision de proximité relayant l'info du quartier. D'ailleurs, si elle se bornait à faire une "télé crottes de chien", nul doute qu'elle ne serait pas le poil à gratter du CSA. Non, Zalea est privée d'antenne comme d'autres sont privés de dessert, car ses membres se refusent à rentrer bien sagement dans l'ordre. Zalea TV ne veut pas faire du sous-France 3, elle a l'ambition de proposer une autre télévision de dimension nationale, avec des tribunes engagées et des reportages pas forcément formatés.

D'autres médias alternatifs attirés par l'esprit des lieux ont également élu domicile ici (voir l'encadré ci-contre), notamment la radio *Fréquence Paris plurielle*, qui coanime une émission avec Zalea, le mardi soir à 18 heures. L'union faisant la force, d'autres associations lorgnent du côté de la cour du Maroc dans laquelle émerge un véritable "pôle de médias alternatifs" œuvrant et luttant pour des médias voyants et pas voyeurs, dans l'expectative de lendemains qui déchantent mais ne désarmeront pas, pour que fleurisse un véritable printemps médiatique. Une bonne claque aux petites mauvaises odeurs !

Dominique Kopp

☐ Zalea TV, 45 rue d'Aubervilliers, 75018 Paris. Tél. 01 46 07 22 08. www.zalea.org.

Les espaces associatifs de la cour du Maroc

En attendant la création du grand jardin prévu sur la cour du Maroc, les deux pavillons situés de part et d'autre de l'entrée de la cour, rue d'Aubervilliers, ne restent pas inoccupés. La SNCF, propriétaire des lieux, les a attribués à des structures associatives. Bonne idée pour éviter qu'ils se dégradent ou qu'ils soient squattés.

Le pavillon de droite (n° 45), dénommé "espace AG 45", abrite cinq associations qui agissent toutes dans le domaine des médias et de la communication :

- Zalea-TV,
- la radio *Fréquence Paris Plurielle* (voir *Le 18e du mois* février 2002),

- *Im'média*, agence associative photo et audiovisuel, réalisant des reportages, des documentaires, des expositions sur l'immigration,
- le *Mouvement de l'immigration et des banlieues* (MIB),
- "*Les périphériques vous parlent*", association qui s'exprime à travers un journal-revue du même titre, un groupe théâtre-musique, *Génération chaos*, et un *Laboratoire d'études sur le changement*.

- *Réseau 2000* (sur internet).

Dans le pavillon de gauche (n° 43) s'est installée une antenne du *Secours catholique*, qui mène des activités d'alphabetisation, de soutien aux familles, etc.

Au LMP, à l'Olympic et au square Léon, du 10 au 20 mai
**Des marionnettes qui bousculent,
mine de rien, les idées reçues**

Gare... aux marionnettes, du 10 au 20 mai, avec un festival atypique, loin, très loin, du Guignol des enfants tel qu'on nous le présente actuellement, mais reprenant la tradition d'origine en présentant des spectacles contestataires, audacieux, engagés et résolument contemporains. Exploration des formes nouvelles de création et d'écritures et invitation aux spectateurs, petits et grands, à participer.

Le festival se déroule simultanément au *Théâtre aux mains nues* qui se trouve dans le 20^e arrondissement, à la *Guinguette Pirate*

dans le 13^e, et aussi dans le 18^e, tout au long de la rue Léon, avec le *Lavoir moderne parisien*, l'*Olympic*, le *Rendez-vous des amis* et le square Léon à l'affiche.

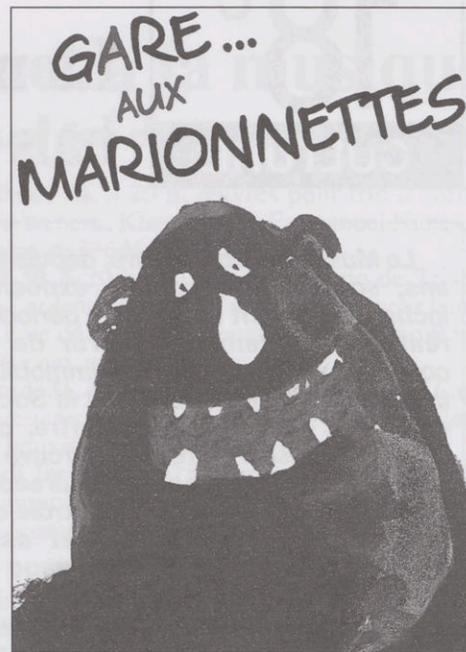
Chez nous donc, rendez-vous au *LMP* (35 rue Léon) vendredi 10 mai (21 h) et samedi 11 (20 h 30) pour des pièces un peu provocatrices.

Puis on se retrouve à l'*Olympic* (20 rue Léon) lundi 13, jeudi 16 mai (20 h 30) et vendredi 17 (20 h 30) pour des "petites formes" (ça se passe au rez-de-chaussée, le sous-sol étant interdit, voir page 16).

Le 13 mai à l'*Olympic*, ce sera une scène ouverte aux artistes du festival et aux autres (s'inscrire auprès de Sylvie, 01 42 23 83 65, pièces de 3 à 10 minutes), le 16 mai une soirée cabaret sur le thème "absurde et faits quotidiens", le 17 «un p'tit coup d'théâtre»...

Samedi 18 mai, enfin, on pourra voir (18 h) des marionnettes géantes square Léon, puis se rendre à 20 h au *Rendez-vous des amis*, à l'angle de la rue d'Oran, et finir la soirée (21 h) à l'*Olympic*.

Prix d'entrée : au *LMP*, 13 € ; à l'*Olympic*, 7 € ; gratuit ailleurs.



L'affiche du festival des marionnettes

Portes ouvertes aux ateliers ADAC le 29 mai

Les ateliers ADAC du 18^e vont présenter les travaux réalisés par leurs adhérents, le dimanche 29 mai de 15 h à 20 h, dans leur local, 19 rue Camille Flammarion (métro Porte de Clignancourt). Huit disciplines sont pratiquées dans les ateliers de notre arrondissement : arts plastiques, dessin, sculpture, calligraphie chinoise, dentelle, lutherie, réfection de sièges, tapisserie de haute lice.

Les ateliers de l'ADAC (*Association pour le développement de l'animation culturelle*), répartis dans les vingt arrondissements de Paris, proposent près de deux cents disciplines différentes aux amateurs, de la danse (classique, jazz, afro...) au vitrail en passant par la guitare, la restauration de faïences, l'écriture de scénarios, le jonglage, la photo, etc.

On peut s'inscrire là où l'on veut, on n'est pas limité aux centres existant dans l'arrondissement où l'on habite. Mais il est prudent, si vous voulez participer à un atelier à la rentrée de septembre prochain, de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire.

☐ Renseignements : 01 42 55 72 40 (du lundi au jeudi de 14 h 30 à 18 h).

Le Petit Poucet, un opéra pour enfants
Le 27 mai à 20 h au Trianon

Les 160 jeunes chanteurs du chœur d'enfants du conservatoire de musique du 18^e (*Conservatoire Gustave Charpentier*) ont travaillé depuis septembre 2001 sur l'œuvre qu'ils présenteront le lundi 27 mai au Trianon : *Le Petit Poucet*, conte musical d'après l'œuvre de Perrault, pour chœur d'enfants, récitant et solistes, écrit et composé par Isabelle Aboulker, une sorte d'opéra pour enfants. Les solistes, Marie Cuirot (soprano), Cyril Marie (basse), Raphaël Bascoul-Gauthier (récitant) et le pianiste Franck Mento les accompagnent, sous la direction de Robert Rogier.

L'entrée est gratuite, et c'est un spectacle de qualité.

☐ 80 boulevard Rochechouart. Pour tous renseignements : Conservatoire Gustave Charpentier, 29 rue Baudelique, 01 42 64 24 77.

**De l'Atlantique à l'Oural,
e festival Montmartre en Europe**

L'Europe culturelle se construit aussi à Montmartre avec le quatrième festival *Montmartre en Europe*, organisé du 16 mai au 1er juin par UVA (*Union pour la vie associative*) et dont le thème, cette année, est "l'union par la culture de l'Atlantique à l'Oural". Expositions, spectacles, films, concerts, tables rondes et foire artisanale orneront la manifestation au long de cette quinzaine.

■ **Expositions** : • Arts plastiques, du 17 au 29 mai salle des fêtes et hall central de la mairie, et du 17 au 31 mai à la crypte de l'église St-Jean de Montmartre. • Photos lituanienes, du 1er au 31 mai au restaurant *La Mascotte*, rue des Abbesses.

■ **Foire artisanale et gastronomique**, du 18 au 20 mai dans le jardin de l'église St-Pierre.

■ **Manifestations** : • **Samedi 18 mai**, 15 h, à l'espace culturel St-Pierre, table ronde avec les collègues de Roland Dorgeles, partenaires du festival. • À 20 h 30 à l'église St-Pierre, chants traditionnels de Roumanie et du Portugal.

• **Dimanche 19 mai**, à l'espace culturel St-Pierre,

tables rondes, à 16 h sur les pays slaves et à 18 h 30 sur les populations transfrontières.

• **Mardi 21 mai**, au *Divan du monde*, 20 h 30, jazz.

• **Jeudi 23 mai**, à la mairie, 19 h, musique et danses traditionnelles d'Écosse et de Hongrie.

• **Samedi 25 mai**, 12 h, gymnase Ronsard, forum littéraire. • 14 h, itinéraire culturel à travers Montmartre (sur inscriptions). • 16 h 30 à l'auditorium de la Halle St-Pierre, table ronde sur l'Europe unie par la culture. • 20 h 30 au *Trianon*, ballet contemporain (Bulgarie/Autriche)

• **Dimanche 26 mai**, matinée poétique à la salle Boris-Vian en collaboration avec les *Parvis poétiques*. • 11 h à 18 h au gymnase Ronsard, forum culturel. • 16 h 30 à la Halle St-Pierre, table ronde sur la francophonie, et à 18 h 30, table ronde sur la coopération culturelle.

• **Lundi 27 mai**, 20 h au *Studio 28*, textes poétiques polonais et grecs mis en musique

• **Mardi 28 mai**, 19 h à la mairie, concert de musique classique (Ukraine/Finlande).

• **Vendredi 31 mai**, journée du court-métrage.

Le 1er Service Informatique Professionnel accessible au particulier
15 ans d'expérience dans la micro informatique

ESPACE BUREAUTIQUE
Accès aux logiciels et matériels micro-bureautiques
scannez vos documents,
gravez et personnalisez vos CD,
Possibilité de d'enregistrer vos vinyls en MP3 sur CD

ESPACE FORMATION
Cours de micro-informatique
Initiation à Internet
Formation aux débutants

ESPACE EDITION
Travaux de PAO
Logiciels pour retoucher vos photos
Imprimez vos documents en qualité Lazer Couleur
Reliez et plastifiez vos documents
Conception de cartes de visites, tracts, publicité...

Gokalais Bookshop

ESPACE INTERNET
CONNEXION HAUT DEBIT
Surfez à partir de 2,44 €/TTC de l'heure
Point de vente internet ADSL

OUVERT 7 / 7
9H30 à 21H30

34, rue de Clignancourt - 75018 PARIS - M° Château rouge M° Anvers
Contactez-nous au : 01 42 62 27 60 ou 01 42 57 15 65
Site : www.gokalaistraining.com / E-mail : contact@gokalaisbookshop.fr

La nouvelle exposition du Musée de Montmartre : bals et cabarets au temps de Bruant et de Lautrec

Le Musée de Montmartre, depuis trois ans, somnolait, avec une exposition inchangée durant toute cette période et réalisée uniquement à partir de ses collections. Raison de cette immobilité : la crise interne que traversait la Société d'histoire du Vieux Montmartre, dont dépend le musée. Cette crise a trouvé une issue il y a un an : le nouveau bureau est incontesté, car élu sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. Cet assainissement permet le redémarrage des activités de la Société et du musée.

Celui-ci présente une très belle exposition sur le thème des Bals et cabarets, pour laquelle il a obtenu le prêt d'œuvres de grande valeur de la part de musées internationaux. Profitez-en, vous ne reverrez pas de sitôt certaines d'entre elles.

Il y a des chefs d'œuvre venus du musée d'Albi, de Chicago, de Philadelphie, de collections particulières, comme *Le mouvement du quadrille* vu par Picasso : un flamboiement vaporeux de jupons, d'où jaillissent deux flots de rubans roses sur des jambes de soie noire, – ou comme *Le Moulin de la Galette*, de Picasso aussi : jeux d'ombre et de lumière, redingotes noires et robes claires, dans la ronde des lampions et des visages d'opale, – ou *La danse au Moulin-Rouge*, de Toulouse-Lautrec : la Goulue endiablée et son Valentin, avec sa jambe effilée, dans le chatoiement des soieries de l'élégante et des reflets sur le parquet ciré. Et d'autres encore.

On buvait et on dansait

Bien sûr, ces chefs-d'œuvre, réunis au Musée de Montmartre pour la première fois, valent bien que vous grimpez les marches de la Butte, mais l'exposition va au-delà de cette joie esthétique, au-delà et plus profond : c'est une exposition-émotion. Ce sont des tableaux, des dessins anonymes souvent, des photos sépia du XIXe siècle, des objets modestes qui touchent et aident à comprendre un lieu, une époque.

Ainsi cette *Vue du versant sud de Montmartre vers 1770* : une butte pelée, ravagée par les trous et les bosses des carrières, sans végétation ou presque, sans moulins ou presque, et là-haut l'abbaye des Dames de Montmartre, écrasante. Ou cette photo des "barrières", avec les cafés, les estaminets, les auberges, les hôtels populaires qui se touchent. On buvait sec, de la piquette, sûr, mais moins cher qu'à Paris ! Et on dansait.

On dansait dedans, on dansait dehors, on dansait partout. Seize salles de bal en 1821, pour 2 200 habitants. Dans le cadre féerique et oriental du *Château-Rouge*, des *Folies-Robert* ou de l'*Élysée-Montmartre* dont il reste le sourire d'une grille à taille fine et gorge ronde sur la façade du boulevard Rochechouart. Le visiteur rêve devant le faste des illuminations, les galeries à l'italienne, les jardins et les délicieuses créatures évanescents de l'époque romantique : Élixa, Bertha, Mathilde, dont on entrevoit parfois le mollet gauche ou la cheville droite.

Plus besoin d'efforts visuels quand arrive le *French cancan*. Le *French cancan*, c'est le triomphe du jupon. Dentelle obligatoire dessus, dessous, vous verrez le jupon partout, sur la croupe offerte de Rayon d'Or, sur la jambe en l'air de



Venu d'outre-Atlantique, un des chefs-d'œuvre qu'on peut admirer à cette exposition : *La danse au Moulin Rouge*, de Toulouse-Lautrec.

On peut aussi y voir des œuvres prêtées par le musée d'Orsay, par les musées d'Albi, de Genève, de Chicago, par des collectionneurs privés, etc.

Grille d'Égout ou de la Sauterelle, ou en nuée provocante sur les parquets cirés.

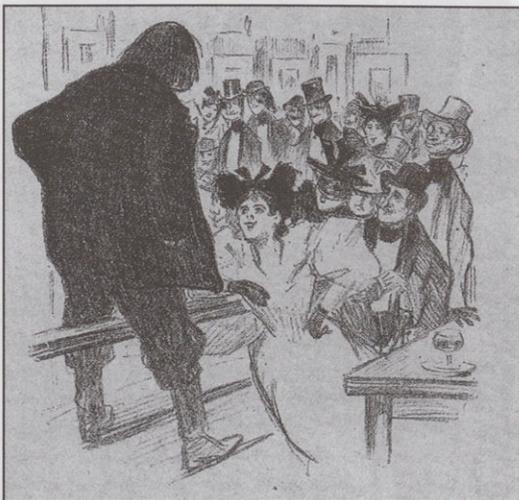
Triomphe du jupon, rarement triomphe de la femme : le marlou en casquette agrippe sa danseuse comme une proie, Valentin empoigne la Goulue et, dans l'affiche de Toulouse-Lautrec pour le Moulin-Rouge, le bourgeois à travers son monocle lorgne son gibier.

Il y a néanmoins beaucoup de joie physique dans ces photos, ces croquis, ces gravures ; d'ailleurs, cet "élan des croupes" finissait souvent en apothéose dans les bosquets autour des salles de bal, malgré le Père-la-Pudeur croqué par Sphan.

«Bou langer, c'est moi !»

Mais la liberté, la vraie, éclate dans les cabarets. *Le Chat noir*, avec l'immense tableau de Steinlen qui lui servit d'enseigne, *L'apothéose des chats*, des jaunes, des gris, des tachetés, tigrés, mouchetés, tous debout sur les toits de zinc, avec au sommet, trônant dans l'auréole de la pleine lune, le maître suprême : le chat noir.

Dérision, provocation de l'affiche où Rodolphe Salis proclame : «Électeurs, on vous trompe !



Bruant chantant dans son cabaret, par Steinlen. Dans cette lithographie apparaissent la vigueur et l'acuité du regard du grand dessinateur.

Depuis deux ans un imposteur, abusant d'une vague ressemblance physique, se fait passer pour le général Boulanger.

Or, le général Boulanger, c'est moi.

Et si je suis élu... je ne conseille pas à l'individu en question d'affronter en même temps que moi le seuil du Parlement.

Électeurs, aux urnes !

Et pas d'abstentions !!!

Signé : Rodolphe Salis, directeur du *Chat noir*, seigneur de Chatnoirville-en-Vexin»

Le Mirliton et le Lapin agile

Bien sûr, dans son cabaret *Le Mirliton*, la figure mythique de Bruant, écharpe rouge et cape noire. Et *Le Lapin agile*, avec ce tableau naïf impressionnant d'un assassin trucidant toute une famille, de la temps où l'auberge s'appelait *Le Cabaret des assassins*, et la photo de la truculente farce de l'âne du cabaret allongeant sa bonne tête vers la friandise que lui offre le Père Frédé, tandis que sa géniale queue peint le tableau qui s'intitulera *Et le soleil s'endormit sur l'Adriatique*.

Il y a des flonflons, des flots de musique, des flots de lumière, des flots d'argent, de la gaieté, de la gouaille, de la coquinerie, de la misère aussi. Qu'il est pauvre et lépreux, le *Lapin agile* du début du siècle, et qu'elle est triste, la Mère Adèle, sa propriétaire d'alors !

Mais ce que l'on ressent surtout, dans cette fin du XIXe siècle et ce début du XXe, malgré les drames de la Commune, les guerres successives, les luttes sociales, c'est l'audace. Des hommes, poètes, humoristes, révolutionnant l'art, la poésie, les rapports au monde, et dans ce coin encore champêtre de Paris il souffle l'esprit d'aventure et un grand vent de liberté.

Rose Pynson

□ 12 rue Cortot. Jusqu'au 29 déc. 2002. Tous les jours 11 h à 18 h, sauf lundi. Entrée 3,80 €. Visites guidées en groupe : 01 49 25 89 37.

L'ouvrage de Daniel Bonthoux et Bernard Jégo qui accompagne l'exposition est un document d'une grande rigueur historique, mais en plus c'est un texte joyeux : polka, mazurka ou quadrille, il va vous donner envie de danser.

Ça bouge au centre culturel du Musée de Montmartre

**Parmi les initiatives
annoncées : une exposition
d'art floral japonais, fin mai,
dans le jardin du musée.**

Passé la lourde porte cochère, le jardin du musée vous attend. Le cognassier fleurit près de la charmille, la pie sautille autour du bassin rond, la chatte tigrée vous accompagne, un autre chat passe, noir bien sûr. Sous les arbres dont le feuillage épais étouffe la rumeur de la ville, le jardin sommeille. Le musée et son centre culturel sommeillaient aussi.

Et soudain, avec les bourgeons, le centre culturel se réveille et s'étire. Il investit l'hôpital Bretonneau, l'école de cinéma de la FEMIS, le jardin du musée. Danièle Rousseau, à qui on a confié la direction, explique : «*Il ne correspondait plus à la modernité. Il faut en faire un centre vivant, ouvert à tous, dans des lieux différents.*»

Ainsi, à l'hôpital Bretonneau, après l'exposition Poulbot montée en collaboration avec l'Association des amis de Francisque Poulbot, il y aura plusieurs spectacles autour de l'exposition *Bals et cabarets au temps de Lautrec* (voir page 22 les programmes détaillés).

Les répétitions seront ouvertes aux personnes âgées séjournant à l'hôpital. Les visiteurs extérieurs peuvent assister aux représentations.

Le 5 juin, à la salle Renoir de la FEMIS, le centre culturel présentera une conférence et un film sur les frères Lumière.

Et du 21 au 26 mai, les jardins du musée s'ouvriront sur l'Extrême-Orient par la magie de l'*ikebana*, cet art floral japonais dont les éléments vont relier Montmartre au cosmos.

R. P.

La Halle St-Pierre se met à la musique

Un festival de musique contemporaine y aura lieu du 23 mai au 1er juin.

La Halle Saint-Pierre ajoute une nouvelle corde à son arc (ou à sa harpe) : la musique. Deux associations qui se consacrent à la création musicale contemporaine, créées par des compositeurs et des interprètes, *Pierre de touche* et *L'instant donné* (celle-ci ayant mis sur pied un ensemble instrumental), ont choisi ce lieu pour y organiser un festival.

Dans l'ambiance de proximité de l'auditorium de la Halle, le public pourra découvrir des œuvres modernes rarement jouées, œuvres écrites, semi-improvisées ou composées à l'aide des techniques électro-acoustiques, de compositeurs très connus (Webern, Stockhausen, John Cage, Tristan Murail, Klaus Huber, Emmanuel Nunes) ou plus jeunes. Chaque concert sera précédé d'un court texte, conférence ou lecture, ni technique ni didactique, évoquant librement la musique.

• **Jeudi 23 mai** : À 19 h, conférence, "*Moteur, ça tourne !*" À 20 h, œuvres d'Arnaud Vincent (solo de guitare), Marie Denizot (pour harpe, saxophones et voix), Frédéric Pattar (pour alto et violoncelle).

• **Vendredi 24**, à 20 h, œuvres pour trio à cordes d'Anton Webern, Klaus Huber, Emmanuel Nunes, et pour harpe de Frédéric Pattar.

• **Jeudi 30**, à 20 h, œuvres pour piano de Tristan Murail, Laurent Torrès, Jérôme Combier, pour bande magnétique de Laurence Bouckaert, et le Trio Rémy Jannin (piano, guitare et percussions).

• **Vendredi 31**, à 19 h, *Discours sur rien* de John Cage. À 20 h, œuvres de œuvres d'Helmut Lachemann, Jean-Marc Chouvel, Frédéric Pattar, Alain Berleaud.

• **Samedi 1er juin**, à 20 h, œuvres d'Henri-Paul Laubry, du groupe Entre-corps, et *Mikrophonie 1* de Stockhausen (composé en 1964 pour tam-tam et électronique).

La Halle St-Pierre annonce d'autres concerts, plus classiques et consacrés essentiellement à la musique vocale, pour juin.

□ 2 rue Ronsard. Prix des places 8 €, passeport pour tout le festival 25 €. Réservations : 01 48 55 59 02, ou : pierredetouche@free.fr

Le Festival Jazz Nomades (21-25 mai)

Du mardi 21 au samedi 25 mai, le *Lavoir moderne parisien* va accueillir le *Festival Jazz Nomades*. Le jazz est devenu une musique de partout, ouverte à toutes les autres musiques et intégrant leurs apports, le jazz se balade à travers le monde et devient multiple : c'est ce que signifie l'expression *nomades*.

Depuis plusieurs années, les programmes *Jazz nomades*, concoctés par Blaise Merlin et dont le quartier de la Goutte d'Or, avec le LMP et l'*Olympic*, est devenu le principal point de ralliement, ont fait découvrir quantité de jeunes talents. Et c'est un superbe programme qui nous est proposé avec ce festival, les amateurs de jazz et de musiques du monde en jugeront :

Chaque soirée (20 h tous les jours) sera en deux parties : d'abord "découverte", puis "création".

• **Mardi 21**. Découverte : le groupe MOSQ, avec notamment Akosh S au saxo. Création : la contrebassiste française Joëlle Léandre avec ses partenaires, le Portugais Carlos Zingaro et l'Allemand Paul Lovens.

• **Mercredi 22**. Découverte : le sextet **Monniot Mania** (Christophe Monniot, saxo, est un ancien de la *Compagnie des musiques à ouïr*) invite David Chevallier (guitare) et Jean-Marc Chapoulie (création vidéo). Création : l'accordéoniste **Marc Perrone** avec le Gascon André Minvielle et un diseur de slam, Nada.

• **Jeudi 23**. Découverte : le trio **Peter Corser** (jazz free-ethnique). Création : l'Anglais **Roger Turner** avec le Suédois Urs Leimgruber et Joëlle Léandre.

• **Vendredi 24**. Découverte : le groupe **Ixo** ("jazz de traverse"), conduit par le clarinetiste-saxophoniste Alexandre Authelain (qui a accompagné durant un certain temps Akosh S). Création : le Basque **Beñat Atchyari** avec notamment l'Italien Raoul Colosimo (saxo).

• **Samedi 25**. Découverte : le duo **Yves Rousseau** (contrebasse) - **Régis Huby** (violon). Création : le groupe **Les Enfants des autres** et son univers singulier, aux frontières du rock, de la musique classique et contemporaine, et du jazz new-yorkais.

□ 35 rue Léon (métro Château-Rouge). Entrée : 10 et 15 euros.

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

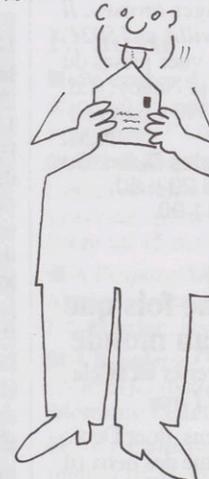
Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.

S'ABONNER = C'EST FACILE



Théâtre, danse

A l'Atalante

Abîme
(Aujourd'hui la ville)
de François Bon
Du 6 mai au 8 juin

François Bon est un des écrivains français qui comptent aujourd'hui. Ingénieur des Arts et Métiers, après avoir travaillé plusieurs années dans l'industrie, il s'est révélé en 1982 avec *Sortie d'usine*, livre-choc. Depuis, il consacre sa vie à l'écriture, la sienne et celle des autres : il anime de nombreux ateliers d'écriture, de Nancy à Lodève, avec les publics les plus divers, ouvriers et employés, prisonniers, marginaux, jeunes et vieux...

Dans une langue âpre et belle, où se mêlent une sorte de lyrisme et la trivialité du quotidien, ce que François Bon traque, c'est la réalité de la vie que ce monde fait aux hommes et aux femmes. (Voir par exemple le très prenant *Un fait divers*.)

Il a expliqué sa conception de l'atelier d'écriture dans *Tous les mots sont adultes*. Et il a tiré de ces expériences plusieurs de ses récits (ainsi *Prison*, ou *C'était toute une vie*) et des pièces de théâtre. Dans *Abîme*, il cherche à restituer la parole de quelques-uns qui ont glissé insensiblement dans la marge.

La scène est occupée par des photos, en très gros plans, sans artifice, des personnages auxquels les acteurs Annie Mercier et Michel Armin prêtent leurs voix. «*L'enjeu ici*, explique le metteur en scène Stéphane Fiévet, *c'est faire entendre le souffle de ceux qui ont parlé, rendre leur chair palpable et sensible*»

Le photographe est Jérôme Schlomoff, avec qui François Bon a réalisé déjà deux livres de textes et images croisés, *Il vit seul dans la ville*, et *15021*, qui présente des vues prises du train entre Paris et Nancy. (Éd. L'Amourier, 06390 Coaraze.)

N.M.

□ 10 place Charles Dullin. Du lundi au samedi 20 h 30. Loc. 01 46 06 11 90.

Aux Abbesses

La prochaine fois que je viendrai au monde

Poèmes pour traverser un siècle
Du 29 avril au 11 mai

Trois comédiens, dont Denis Lavant, habitué des lieux (il était le héros magnifique des deux pièces de Koltès présentées aux Abbesses en mars), vont "jouer" des poèmes, tous

du XXe siècle : des Français, Apollinaire, Cendrars, Char, Aragon, Michaux, les Russes Maïakovski, Marina Tsvetaïeva, le Chilien Neruda, le Portugais Pessoa, les Italiens Primo Levi, Ungaretti, les Allemands Celan, Brecht, et un Finlandais, un Japonais, et Beckett, et tant d'autres - en cinq "nuits blanches" et un "réveil sous tant de neige", dans un lieu étrange, dortoir ?, salle d'hôpital, camp de réfugiés ?, lieu de passage, de sommeil, de vie.

■ **Également aux Abbesses :** **Olga Mesa**, danse, du 14 au 17 mai. **Terminus**, de Daniel Keene, du 23 mai au 8 juin.

□ 31 rue des Abbesses. Location : 01 42 74 22 77.

À Bretonneau

Cabarets
"Belle époque"

Dans la salle de théâtre de l'hôpital Bretonneau, trois soirées (à 20 h) pour évoquer les cabarets de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

Vendredi 3 mai, *Autour du Chat noir*. Jean-Luc Debattice interprète poèmes et chansons du célèbre cabaret montmartrois. Bruant, Jules Jouy et compagnie. Le ton, d'une drôlerie et une liberté impitoyable, fait revivre une époque.

Mercredi 15 mai, *Gaston Couté*. Conférence, chansons, poèmes. Gaston Couté, le libertaire, qui dénonçait en patois beauceron les hypocrisies des sociétés villageoises, qui célébrait en français l'antimilitarisme et la révolte sociale, qui chantait la liberté de l'amour...

Vendredi 7 juin, *Le Paris des années folles*, par le Quatuor Arlequin.

□ 23 rue Joseph de Maistre. Rés. : centre culturel du Vieux Montmartre, 01 49 25 89 37.

Et aussi

■ **À l'Atelier :** **Hilda**, de Marie Ndiaye. (01 46 06 49 24.)

■ **Au Funambule :** **Un air de famille**. (01 42 23 88 83.)

Les spectacles du festival Attitude 18

Du 28 mai au 1er juin :

■ **Au LMP** (35 rue Léon) à 20 h 30 : **Les cauchemars de L.**, mise en scène Bruno Freyssinet. Parcours croisés de trois femmes, dont les cauchemars appellent des personnages issus de romans ou de la presse féminine.

■ **Aux Arènes de Montmartre** à 20 h 30 : **Ma famille**, de l'Uruguayen Carlos Liscano. Les parents vendent leurs enfants pour boucler leurs fins de mois...

■ **Au chapiteau Larue foraine** (62 rue René Binet) à 20 h 30 : **Le neveu d'Amérique**, d'après des récits de l'auteur chilien Luis Sepulveda,

notes accumulées par l'auteur au cours de ses années d'incarcération, d'exil, puis de retour au pays natal. (30 mai, représentation en espagnol.)

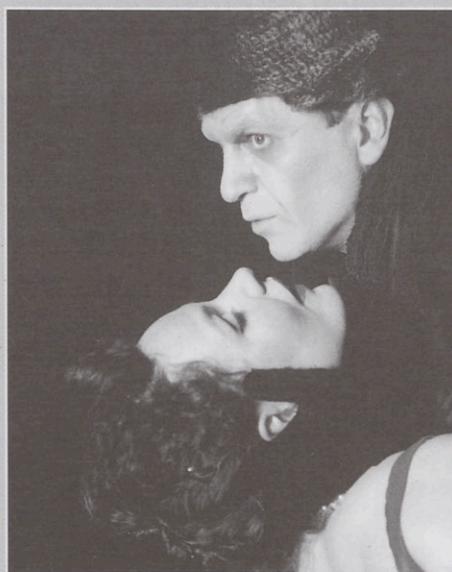
■ **Pour les enfants à partir de 6 ans, au LMP** à 14 h 30 : **Le fil invisible**, quatre contes du vieux Japon.

■ **Au Petit Ney** (10 av. Porte Montmartre), à 19 h : **Lectures**. Le 29 mai, le conte. Le 30 mai, la nouvelle. Le 31 mai, le théâtre. Le 1er juin, le roman.

■ **À l'hôpital Bretonneau**, dans les jardins : **Chant**. Le 29 mai à 18 h 30, l'Atelier musical des Trois Tambours. Le 1er juin à 17 h, gospel.

À l'Étoile du nord **L'Androcée** : le chant perdu et l'horreur

Photo Frank Vallet



Stéphane Auvray-Nauroy et Nathalie Savary

● Pièce de Christian Siméon.
Du 22 avril au 26 mai.

À l'entrée du théâtre, des spectres blancs avancent vers vous : «*Rukenwald*», a écrit le sculpteur Christian Siméon au pied de ses créatures. En face, au bar, on boit du vin en mangeant des cacahuètes. Ce basculement sans transition, sans complaisance, de l'horreur à la vie, c'est déjà la pièce.

Le rideau s'ouvre sur une immense diva en robe longue et cape constellée d'étoiles : l'Androcée. Elle chantait avant guerre, elle a chanté devant Hitler, «*et l'on pouvait mourir en attendant sa voix*». Elle n'en a plus.

Le public la voit de dos. Elle se retourne... son visage est masculin. L'Androcée est aussi son fils dégloué, Anicroule, qui est aussi sa mère, Camille, elle aussi une chanteuse à la voix cassée... Toute la pièce est faite ainsi de superpositions, d'imbrications complexes dont la compréhension n'est pas tou-

jours immédiate mais que l'on décrypte au fur et à mesure. C'est une pièce qui interroge et qui remue. Quatre personnages font revivre l'histoire terrible des camps de la mort, des destins brisés, de l'impossible survie, avec des effets de surprise violents qui font basculer le spectateur de la tragédie à l'ironie.

Il y a des moments de franche drôlerie dans la mise à mal du masculin : «*Je la sens petite, molle et fragile / rose pâle / crevette décorquée / attendrissante / recroquevillée...*» ou dans la hantise de la virginité dont la pauvre Sucia (fille de l'Androcée) n'arrive pas à se débarrasser : «*et pourtant je raccourcis mes jupes, je déchire mes chemises... de la proue de mon pubis à la poupe de mes épaules j'avance gonflant ma poitrine et roulant des fesses... une démarche complètement stupide et éreintante à tenir mais qui paraît-il attire les hommes. Et rien !*»

Des moments terribles aussi ; les mots font surgir des tableaux hallucinés de condamnés chantant avant de mourir dans les camps de la mort. «*Elles étaient une centaine qui chantaient / On les a conduites au bord de la fosse dix par dix / J'ai pensé une chorale / Ils vont tuer une chorale / Il y a eu une première déflagration / Le chant s'est tu un instant et puis il a repris / Les coups de feu / Le silence / Et ce chant qui ne voulait pas mourir...*»

Tous les acteurs se donnent à fond, dans la mise en scène intelligente de Jean Macqueron, qui permet la mise à distance. C'est terrible - et c'est beau.

R. P.

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.

Gratuit pour les habitants du 18e

L'Étoile du nord invite les habitants du 17e et du 18e aux représentations de *L'Androcée* les jeudi 9 et vendredi 10 mai à 20 h 30, samedi 11 mai à 19 h, dimanche 12 mai à 16 h. Entrée libre dans la limite des places disponibles, mais réservation indispensable : 01 42 26 47 47.

■ **Au Montmartre Galabru :** **Célibattante**, avec Blandine Métayer, mar. à sam. 20 h. • **Il s'agit des choses dans les toilettes pour dames**, dim. 19 h, lun. 21 h (quatre femmes extravagantes s'amusent follement dans une fête des années 80).

Réservation : 01 42 23 15 85.

■ **Au Sudden-Théâtre :** **L'épopée du buveur d'eau**, d'après John Irving. (14 bis rue Ste-Isaure, mar. à sam. 21 h, dim. 16 h 45. Loc. 01 42 62 35 00.)

17 h. Entrée gratuite, libre participation aux frais.

■ **À la Halle St-Pierre :** **Festival de musique contemporaine**. Voir page 21.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes**, concerts tous les vendredis et samedis à 21 h 30, jam-sessions du lundi au jeudi à 21 h 30, et jam rythm n' blues les dimanches 5 et 19 mai à 17 h.

Notés en mai : le 11, Atomal swing quartet ; le 18, Sylvain Picard trio ; le 25, Patrice Quentin ; le 31, David Conchon. (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.)

■ **Festival Jazz nomades** : voir page 21.

Lecture

■ **À la Halle St-Pierre :** **Rubis sur l'ongle**, poèmes de **Werner Lambersy**, le 2 mai 19 h 30, le 4 mai 15 h 30. (Werner Lambersy, un des meilleurs poètes belges contemporains, habite Montmartre et dirige le centre culturel Wallonie-Bruxelles près de Beaubourg.)

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ **L'œuvre d'orgue de Jean-Sébastien Bach**, à l'église St-Denys-de-la-Chapelle, jouée par Philippe Pouly (neuvième concert), le **vendredi 3 mai** à 20 h, et le **dimanche 5 mai** à

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **Gospel et negro-spirituels**, avec les chœurs *The young voices* et *Yechowa*, **dimanche 12 mai**, 17 h, à l'église St-Pierre-de-Montmartre (près de la place du Tertre). Rés. 01 42 64 83 16.

Expositions

Galerie Orsel et Studio 28 Danièle Perronne

Danièle Perronne expose *Formes et matières* à la galerie Orsel, du 15 au 28 mai, et présente une série de peintures au Studio 28, du 2 au 30 mai.

Formes et matières propose un panorama des œuvres de Danièle Perronne. Sa première période, consacrée à la sculpture, consiste en un travail sur la matière, la sinuosité des cordes, des plis, la non-couleur (blanc, noir ou terre). Depuis une dizaine d'années, elle s'adonne à la peinture dans la tradition de l'acrylique sur toile, d'un rendu bien «léché». Celle-ci, au contraire, foisonne de couleurs et de formes sinon «immatérielles», du moins non immédiatement référentielles.

Sculptures et peintures semblent s'opposer radicalement, même si Danièle Perronne, depuis peu, s'oriente vers des tonalités brunes ou sable, non colorées, vers plus de matière picturale. Cependant, qu'il s'agisse des «tapisseries» de cordes, des plis de textiles, ou bien des figures kaléidoscopiques représentées dans la peinture, c'est la même composition dynamique, le même enchevêtrement complexe de motifs informels, d'entrelacs, qui évoluent sur le mode lyrique de la répétition et de la variation, comme en suspens dans l'espace. C.C.

□ Galerie Orsel, 47 bis rue d'Orsel, 01 42 51 88 40. Mardi à vendredi 14 h à 19h, samedi 11 h à 19 h. Studio 28, 10 rue Tholozé. Tlj sauf lun. 15 h à 21 h.

À la mairie du 18e Le 18e de Magnum Jusqu'au 31 mai

Magnum, fondée au lendemain de la deuxième guerre mondiale par Cartier-Bresson, Robert Capa et David Seymour, est une des plus grandes agences photographiques du monde. Elle a compté et compte dans ses rangs des reporters-photographes dont l'influence a été considérable sur plusieurs générations. Magnum est installée depuis 1999 dans le 18e, rue Hégésippe Moreau.

En janvier et février 2001, des photographes de Magnum ont travaillé sur le 18e arrondissement. Ce travail était financé pour l'essentiel par une commande de *Paris-Match*, qui a ensuite publié une sélection des images, décevante : photos trop petites, mal imprimées... On peut mieux mesurer la qualité du travail photographique réalisé à travers la sélection présentée à la mairie, beaucoup plus impressionnante : dix-huit photos géantes suspendues au-

Atelier d'art Lepic Landier et Mac Orlan

● Du 9 mai au 9 juin, 1 rue Tourlaque, du mardi au dimanche 14 h à 20 h, le jeudi jusqu'à 22 h.

Henri Landier présente à Montmartre la belle exposition réalisée pour le musée de Saint-Cyr-sur-Morin, village où Pierre Mac Orlan a habité plus de quarante ans. (Voir *Le 18e du mois*, novembre 2001.) Mac Orlan, c'est le poète et le romancier de ce qu'on a appelé «le fantastique urbain». Henri Landier, peintre, a été son ami.

«Je possède chez moi, a écrit Mac Orlan, une émouvante gravure de la rue Saint-Vincent, où Landier habitait entre deux voyages en mer. La rue Saint-Vincent est une rue qui fut secrète, comme fut secrète avant sa disparition la rue de la Vieille Lanterne où mourut Gérard de Nerval... L'œuvre d'Henri Landier est une suite incomparable des confidences de l'ombre, l'ombre double de la lune et du soleil.»

Sous ce titre, *Les confidences de l'ombre*, l'exposition présente un ensemble de tableaux et de gravures évoquant l'univers de Mac Orlan : Montmartre où l'écrivain vécut dans sa jeunesse, au temps du Bateau-lavoir, les paysages de ports, les plaines de la Brie... On appréciera notamment les gravures sur bois de Landier pour une édition d'art des *Chansons de la Vieille Lanterne* qu'il réalisa avec Mac Orlan.

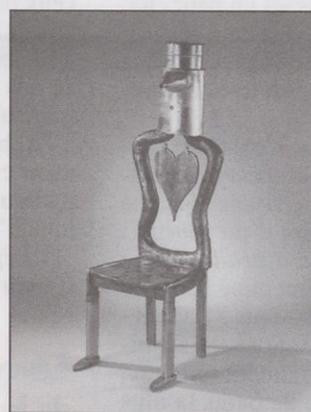


La rue Saint-Vincent de nuit, gravure, 1962.

● Landier propose également trois grandes gravures de Provence en souscription et un céderom présentant son œuvre.



Photo de Martin Parr, exposition «Clins d'œil sur le 18e»



● Ci-dessus : L'homme de cœur, par Claudie Bastide (Halle St-Pierre)
● Ci-dessous : «Objets témoins» de Nicole Bossuat.



Nicole Bouharmont (Galerie Vire-Vent)



Pages réalisées par Rose Pynson, Cendrine Chevrier, Chistine Brethé, Noël Monier.

dessus des visiteurs dans les deux halls, et auxquelles le «rendu» si particulier des tirages numériques sur toile donne beaucoup de densité. Les auteurs : Bruno Barbey, Raymond Depardon, Dworzak, Harry Gruyaert, Klich, Richard Kalvar, Le Querrec, Majolie, Pinkhasov, Martin Parr, Line Sarfati, R. Rai, Patrick Zachmann.

On regrettera cependant que l'orientation choisie, qui est surtout un parti graphique, ait un peu pris le pas sur la recherche de la réalité du 18e. N.M.

A la Halle St-Pierre Les chaises de Claudie Bastide

Jusqu'au 12 mai

Ces chaises sont en réalité des sculptures-personnages tirées de l'imaginaire de Claudie Bastide, de ses réflexions solitaires, de ses souffrances silencieuses. Elles s'appellent Zinzin, Belle-de-nuit, Julie la rousse, la Pince-sans-rire, Diane chasseresse, la Sagesse, la Femme bilboquet, réalisées en zinc, en cuivre, en résine, en papier mâché. Elles font rêver.

■ Également à la Halle St-Pierre, dans le hall : • Jusqu'au 12 mai, dessins et collages de Marie Jakobowicz, dessins de Kresimir Hlup. • Du 13 au 26 mai, Sylvain Guérineau et Jean-Paul Diotte. • Et jusqu'au 28 juillet les deux grandes expositions, Jephah de Villiers et *Ceil pour œil*.

Galerie RAM Objets témoins de Nicole Bossuat

Du 10 au 31 mai

Sur des objets parmi les plus Susuels, une cuillère, des végétaux, une serrure, des livres, des plaques photographiques, des accessoires de peinture, etc., Nicole Bossuat impose son empreinte, utilisant acrylique, colle, les plaçant sur des fonds de tressé, de paille, de toile...

□ 29 rue Germain Pilon, 01 42 57 22 58.

Et aussi

■ À l'espace W (44 rue Lepic), jusqu'au 31 mai, Georgui Koventchouk («Gaga»).

■ À la galerie Vire-vent (98 rue Lepic), Nicole Bouharmont, gravures, pastels, aquarelles, jusqu'au 15 mai.

■ À l'espace Médiaville (8 rue Myrha), peintures de Philippe Carpentier, jusqu'au 16 mai.

■ À la galerie Orsel (47 bis rue d'Orsel), jusqu'au 14 mai, Monique Pelletier.

■ Aux Falaises (27 rue Germain Pilon), Marc Périllou, Paul Levis, du 7 au 19 mai. • Yann Le Bras, Stéphane Hérouin, Gonzague Octaville, du 22 mai au 2 juin.

«Je me rends chez mes clients, ça leur facilite la vie», dit la coiffeuse montmartroise. C'est aussi pour elle l'occasion de contacts plus authentiques que dans un salon de coiffure.

Clémentine, coiffeuse à domicile



Francine Bajande (www.chambreinoire.com)

Sac au dos, la svelte silhouette descend le boulevard Barbès, poussant un petit chariot de voyage sur lequel est déposée une mallette noire. Clémentine Monnier, coiffeuse à domicile, a rendez-vous à 9 h avec sa première cliente de la journée.

«Une nouvelle rencontre !», s'exclame Clémentine, grands yeux verts sous un carré dégradé de cheveux châtain clair. Le visage parsemé de taches de rousseur s'éclaire d'un sourire : «Elle va être surprise de mon attirail, comme souvent la première fois.» Clémentine aura vite fait de la rassurer, démontrant – faits à l'appui – que le bac à shampooing contenu en trois morceaux dans le sac à dos, rapidement remonté, trouve sa place dans la salle de bains la plus exigüe. Quant à la mallette, elle exhibe ni plus ni moins que le nécessaire du coiffeur, des ciseaux simples aux ciseaux sculpteurs, en passant par les shampooings, baumes, talc, brosse à enlever les petits cheveux... Tout comme au salon ! «La coiffure à domicile, c'est aussi pro qu'en salon, reprend Clémentine, avec le gros avantage pour les clients de n'avoir pas à se déplacer !»

Avantages

Une évidence qui cache d'autres avantages : pas d'attente, pas de souci de garde d'enfant, meilleur ajustement des horaires. Et gros gain de temps pour tous, clients comme coiffeuse, quand on parvient à regrouper sur un même créneau horaire les membres de la famille, car Clémentine coiffe – pas forcément gratis – dames, messieurs et enfants. «Parfois, ça fait boule de neige dans l'immeuble, reprend la coiffeuse, une cliente en parle à une voisine, puis à une autre. Si on arrive à enchaîner les rendez-vous, je ne me déplace alors, avec mon barda, qu'une seule fois pour plusieurs clientes.»

Car les escaliers de la Butte, ceux des rues, ceux des immeubles, ceux du métro, sont durs aux coiffeuses à domicile, même quand on en a l'habitude – Clémentine habite depuis quinze ans au sixième étage sans ascenseur d'un immeuble montmartrois. Mais la jeune femme, à l'aube de la quarantaine, fait mine de n'en avoir cure. L'important pour elle est le contact particulier qui s'établit entre elle et ses clients lorsqu'elle se rend chez eux.

«J'éprouve le besoin de me déplacer, un peu comme un journaliste qui va faire un reportage. Voir la cliente dans son environnement permet d'avoir un contact d'une qualité autre qu'en salon de coiffure.» Et de fustiger les relations superficielles subies en salon, les critiques pas vraiment bienveillantes, les potins et ragots qui font écran à un échange personnel authentique avec les clients. Plus

grave, la pression de la rentabilité : coiffer chaque client toujours plus vite. Pression à laquelle Clémentine oppose son credo : «J'aime le travail soigné, bien fait, et tout en m'activant – mes clientes sont aussi des Parisiennes pressées –, j'aime que les choses prennent le temps nécessaire à leur accomplissement.»

Apprentissages

Son apprentissage de la coiffure s'est fait dans un petit salon de Seine-et-Marne, là où résidait la famille de Clémentine. «Au départ, pas vraiment une vocation, la coiffure. Mais l'accueil qu'on m'a fait dans ce salon a été très bon et j'y ai trouvé ma place», se souvient l'apprentie coiffeuse d'alors. Munie de son CAP, la jeune fille va frapper à la porte d'un

«grand», Jean-Louis David International, dans les «beaux quartiers» de Paris. Elle y fait ses classes... et découvre un monde qu'elle ne soupçonnait pas !

En 1977, elle devient la seconde du nouveau salon Jean-Louis David créé à la Nation, y travaille notamment à former de nouveaux coiffeurs jusqu'en 1988, date à laquelle elle retourne rue Pierre-Charon chez Jean-Louis David International. Retrouvailles houleuses : Clémentine ne supporte plus l'autoritarisme d'un patron tout-puissant. Elle s'associe alors avec un coiffeur parisien indépendant ; l'association marche jusqu'en 1994. «Là, j'ai pris une année sabbatique, enfin "sabbatique" de la coiffure, car ce ne fut pas à vrai dire de tout repos», s'exclame la coiffeuse, alors en rupture de ban.

Le besoin de souffler, de faire autre chose l'a conduite à tenir une brasserie à Levallois-Perret. «Tenir, c'est le mot ! Mettre la main à la pâte, tant dans la préparation des plats, le service, que la gestion des commandes. Une expérience salutaire, mais servir des petits canons à 8 h du matin, ça m'a bientôt levé le cœur ! C'est heureusement à cette époque que d'anciennes clientes m'ont appelée, me demandant de venir les coiffer... à la maison !»

Garder le contact avec la profession

Clémentine coiffeuse à domicile était née. La mue se fit progressivement. La coiffeuse a d'abord réintégré à temps partiel un salon, et ajouté à sa carte de salariée une carte d'artisan. Le bouche-à-oreille a fait son œuvre.

Aujourd'hui, Clémentine passe les trois cinquièmes de son temps hebdomadaire chez ses clients et se réserve encore, en fin de semaine, deux journées en salon. Un temps qu'elle souhaite réduire pour le consacrer davantage à sa clientèle à domicile, mais sans le bannir totalement. «Conserver une journée hebdomadaire de salon serait optimal pour garder, malgré tout ce que l'on peut dire sur les salons, le contact avec les collègues et la profession... Une sorte de formation continue !»

80 % de clients dans le 18e

Près de 80 % des clientes à domicile de Clémentine habitent le 18e. Ce jour-là, après ses deux rendez-vous matinaux dans l'arrondissement, Clémentine a fait une incursion dans le Faubourg du Temple, chez une jeune femme, monteuse en cinéma, puis dans un appartement cossu du 7e arrondissement. Là, sa cliente, épouse d'un général en retraite, l'a gourmandée sur son retard de cinq minutes, avant de se radoucir. Car la coiffeuse déploie un trésor d'ingéniosité pour coiffer la vieille dame, qui souffre d'une sévère scoliose qui la courbe en deux.

Retour dans le 18e, au cinquième étage d'un immeuble de la rue Muller. Son dernier rendez-vous de la journée aura lieu rue Ordener. «Dans un immeuble avec ascenseur, enfin ! sourit la coiffeuse. Mais... ma cliente habite le rez-de-chaussée !»

Brigitte Bâtonnier

□ Pour tout renseignement : 01 46 06 98 37.